

HISTOIRE DE L'ESCLAVAGE A LA MARTINIQUE

XVIIe • XIXe siècles



LIVRET D'EXERCICES Cycle 3 (CM1 • CM2)

AUTEURS

Josiane AMANT-JOACHIM Elisabeth LANDI Geneviève LETI



RESTITUER ... LIBERER.

es manifestations nombreuses et variées ont ponctué l'année 1999.

Pour marquer, chacune à sa manière, avec sa sensibilité particulière, le Cent cinquantième anniversaire du couronnement de la lutte anti esclavagiste.

Etat, Collectivités territoriales, partis politiques, associations, regroupements de démocrates ont témoigné.

Trop souvent en ordre dispersé.

Tous ou presque, se sont adressés, quasi exclusivement, à un public adulte.

Pour un nécessaire rappel au devoir de mémoire complètant la palette des initiatives, le Conseil de la Culture, de l'Education et de l'Environnement, lui, choisit de s'adresser à un public jeune : les élèves du cycle III de nos écoles élémentaires.

Il le fait à sa place, avec la mesure, la discrétion et le tact qui doivent inspirer la demarche d'une Institution Publique laïque qui a l'ambition de faire référence par la rigueur de ses analyses, la pertinence de ses propositions.

Il le fait avec l'espoir que cette plaquette, à l'usage des enseignants, soit expliquée, commentée, validée par les familles elles-mêmes.

Le Conseil de la Culture, de l'Education et de l'Environnement souhaite que sa lecture, son appropriation, son approfondissement favorisent notre deuil collectif d'une période douloureuse de notre histoire commune et renforcent, pour beaucoup d'entre nous, une mémoire – partielle ou défaillante d'événements majeurs intégrés souvent de manière fragmentaire et fatalement partisane.

Le Conseil de la Culture, de l'Education et de l'Environnement remercie les auteurs pour la qualité de leur collaboration et de leur réalisation qui devrait en appeler d'autres.

Pour le DEUIL qui libère et la MEMOIRE qui restitue, bonne lecture ... bonnes recherches à tous.

Serge MENIL

Président du Conseil de la Culture, de l'Education et de l'Environnement

N° INVENTAIRE: 40/3

Le 3 /09/1999

A l'occasion du Cent cinquantenaire de l'abolition de l'esclavage, le CCEE de la Région Martinique a souhaité produire un document pédagogique pour aider les professeurs des Ecoles du cycle 3 à enseigner l'histoire de l'esclavage aux Antilles.

Nous vous proposons un cahier d'exercices plutôt qu'un cours que vous pourrez réaliser à partir de l'abondante bibliographie.

Loin d'être un modèle, ces exercices ne sont que des propositions d'activités que l'on peut utiliser au gré de sa progression et en fonction du niveau des élèves de la classe.

Ils peuvent être modifiés selon les objectifs du maître et peuvent faire l'objet de nouvelles configurations.

Dans le souci d'être novateurs et de coller à la recherche historique la plus récente, les différents exercices reprennent des problématiques renouvelées et proposent des documents souvent inédits issus des collections du Bureau du Patrimoine.

Notre objectif est d'amener le maître à établir un dialogue fécond avec ses élèves à partir de documents historiques.

Nous avons dû faire des choix en fonction d'impératifs pédagogiques et les propositions ne sont pas exhaustives. Elles attendent vos remarques et vos contributions pour aller plus loin dans la démarche didactique.

Les corrections proposées ne sont pas définitives dans leur formulation. Elles sont des indications pour les maîtres à charge pour eux de trouver les mots adéquats avec leurs élèves.

Nous espérons que cet outil vous permettra d'aborder ces questions avec plus d'autorité et de conviction afin de dédramatiser et d'objectiver ces refoulés de l'histoire.

Les auteurs

SOMMAIRE

• QCM
Que sais-tu de l'esclavage ?
• Leçon n° l
Les causes de l'esclavage
• Leçon n°2
La traite des Noirs
• Leçon n°3
La vie quotidienne sur une habitation
• Leçon n°4
Répression, résistance et règlementation des esclaves
Alexander Company of the Company of
•Leçon n°5 Vers l'abolition de l'esclavage (1794 à 1835)
• Leçon n°6
Des révoltes anti-esclavagistes à l'abolition définitive en 1848
• Leçon n°7
La Martinique après l'abolition de l'esclavage
omatinot strike integers (M.7)
• Leçon n°8
une nouvelle société après l'abolition
entre la
• Leçon n°9
Commémorer l'abolition de l'esclavage
• Leçon n°10 Etude d'un tableau : "L'abolition de l'esclavage
en 1848" par FA. Biard
• QCM
Qu'as-tu retenu ?
Chronologie
Chronologie
Bibliographie

QCM QUE SAIS-TU DE L'ESCLAVAGE ?

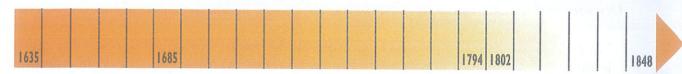
METS UNE CROIX DANS LA CASE	QUITESEM	BLE CONVENIR
 Pourquoi le 22 mai est-il férié à la M L'éruption de la montagne Pelée La fin de la première guerre mondiale Une révolte d'esclaves 	1artinique ? c'e □ □	est la date anniversaire de :
 2 Une majorité de la population des A D'où venaient-ils ? D'Asie D'Afrique D'Europe 	Antilles descend	d d'esclaves.
3 L'esclave était considéré comme : - Une personne - Un meuble - Un animal		
4 La France est le premier pays à avoi - Vrai - Faux	ir aboli définiti	vement l'esclavage :
 5 Pourquoi a-t-on amené des esclaves - Pour les faire travailler dans des plantati - Pour peupler des régions vides - Pour organiser le tourisme 		es ?
 6 Qui a transporté les esclaves à la Ma - Des Européens - Des Africains - Des Chinois 	artinique ?	
 7 La Pointe des Nègres s'appelle ainsi - Les nègres s'y réunissaient pour danser - On y débarquait les esclaves venus d'Af - C'était une habitation appartenant à la 	frique	
8 Un nègre marron c'est: - Un nègre ayant la peau très foncée - Un nègre qui a commis un crime - Un esclave en fuite		
 9 Plusieurs rues portent le nom de Se - Un esclave - Un propriétaire d'esclaves - Un abolitionniste 	choelcher. Qui	était-il ?
10 Et aujourd'hui? - Il y a encore près de 200 millions d'esc - L'esclavage a complètement disparu dan - L'esclavage existe mais c'est peu import	ns le monde	onde 🗆

LEÇON I LES CAUSES DE L'ESCLAVAGE

I • L'ESCLAVAGE EST UNE PERIODE DE L'HISTOIRE DE LA MARTINIQUE

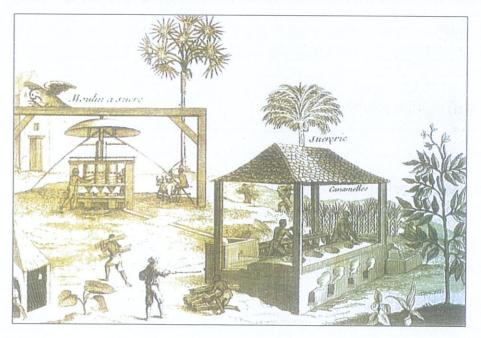
Pour illustrer cette période, complète la frise du temps.

- 1 Relie les dates et les événements et place les sur la frise dans l'ordre chronologique.
- 2 Hachure la période qui représente l'esclavage (1635-1848).
 - 1635
 - 1685
 - 1794
 - 1802
 - 1848
- 1ère abolition de l'esclavage
- prise de possession de l'île par Desnambuc
- promulgation du Code Noir
- 2ème abolition de l'esclavage
- rétablissement de l'esclavage



II • L'ESCLAVAGE EST LIE A LA REVOLUTION SUCRIERE DES XVIIe ET XVIIIe SIECLES

Document 1 : Une habitation sucrière au XVIIIème siècle (Collection Bureau du Patrimoine)



- 1 Que représente cette gravure ?
- 2 Quelle est la culture exploitée ici?

3 - Quelles sont les 2 étapes de la fabrication du sucre présentées ici ?
4 - Complète le texte ci-dessous avec les mots suivants : chaudières, vesou, batterie, bagasse, mélasse.
Les sucreries traitent le jus appelé issu du pressage des cannes. La canne broyée s'appelle la Un conduit amène le jus du moulin à la sucrerie. Il passo successivement dans quatre ou six La dernière porte le nom de Versé dans des formes en terre, le sucre se purge de son sirop dit
Document 2 - Texte extrait de "L'esprit des lois" (XV,5) de Montesquieu (1748)
"Si j'avais à soutenir le droit que nous avons eu dû rendre les nègres esclaves, voici ce que je dirais : Les peuples d'Europe ayant exterminé ceux de l'Amérique, ils ont du mettre en esclavage ceux de l'Afrique, pour s'en servir et défricher tant de terres. Le sucre serait trop cher, si l'on ne faisait travailler la plante qui le produit par des esclaves ".
1 - Pourquoi les Européens ont-ils dû mettre en esclavage les peuples de l'Afrique ?
2 - Y avait-il d'autres solutions possibles ?
3 - Quel est l'argument mis en avant par Montesquieu ?
4 - Renseigne-toi sur la position de Montesquieu concernant l'esclavage.
·

III • L'ECHEC DU SYSTEME DES ENGAGES

Document 3 : Texte de Blénac, Gouverneur de la Martinique de 1677 à 1791.

"La manière de traiter les engagés est à faire trembler; il faut le voir pour le croire : de six cents, il n'en sauvera pas cinquante ; (...) L'habitant croit son argent perdu parce que le temps de l'engagement s'écoule et quelque malade qu'il (l'engagé) soit, le roue de coups pour le faire travailler, préfère son nègre à lui, parce que le nègre lui demeure toujours (...). J'en vois tous les jours dont le corps est tout en apostume* à force de coups et la plupart des habitants ne leur donnent rien à manger (...) et c'est ce qui les rend si souvent marrons ". Lettre du Gouverneur général Blénac, le 19 novembre 1680. *Apostume: couvert de plaies. 1 - Qu'est-ce qu'un engagé? 2 - D'après le texte, quelle est sa condition ? 3 - Pourquoi l'habitant préfère-t-il son nègre à l'engagé? 4 - Quelle sera la conséquence ?

A RETENIR:

Au XVIIe et XVIIIème siècles, la culture de la canne à sucre et son exploitation sont essentiellement la cause économique de l'esclavage à la Martinique.

LEÇON 2 LA TRAITE DES NOIRS

I • LA PREPARATION ET LE DEROULEMENT DU TRAVAIL DE TRAITE

Document 1 : Tableau des cargaisons et traite du navire "L'Etoile de Nantes "concernant la traite de 596 captifs, Musée du château des Ducs de Bretagne, Nantes.

SAVOIR	onces	écus
18 ancres "eau de vie"	13 1/2	
17 pièces de mouchoirs Pondichéry	8 1/2	
27 pièces d'indiennes *	13 1/2	
6 pièces limeneas *	3	
15 cannettes pleines d'eau de vie	6 1/2	4
17 pièces salempouris bleus *	8 1/2	20.00
12 pièces salempouris blancs *	6	
19 barres de fer	2	
8 morceaux de vieux linge	1/2	.=(125)
19 pièces de siamoises en 3/4 *	4 1/2	4
45 pièces de platilles	5 1/2	2
8 barils de poudre de 36 cl le baril	7	
28 douzaines de couteaux flamands	1 1/2	4
42 fusils façon anglaise	10 1/2	
14 pièces de guinguan *	3 1/2	
2 barils de poudre de 18 litres le baril	1/2	6
4 pièces de siamoises en 4/5 *	1 1/2	
12 basins	I	LENE
TOTAL	99	20

^{*} noms donnés à différents types de tissu utilisés à cette époque

Fais des recherches:

- 1 Où se trouve le port de Nantes ?
- 2 Que nous apprend ce document sur la traite ?

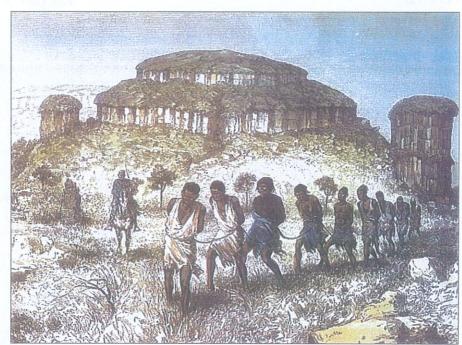
3 - La cargaison " marchandise de traite " du bateau au départ de Nantes est composée d'armes, de tissus et autres produits. Complète le tableau ci-dessous :

Armes	Tissus	Autres
		7

4 - A	partir	de	tes	recherches,	rédige	un	paragraphe	sur	la	préparation	du	bateau
-------	--------	----	-----	-------------	--------	----	------------	-----	----	-------------	----	--------

II • EN AFRIQUE, LA TRAITE S'ORGANISE

Document 2 : A slave march in Africa (Collection Bureau du Patrimoine).



1 -	Décris	la	scène
-	T CCIII	14	Decile

2 - D'où viennent ces hommes?

3 - Où vont-ils?

4 - Que fait l'homme à cheval?

Document 3 : Le prix d'une négresse

(d'après un extrait de "Voyage en Guinée" de Paul Erdman Isert Marchandises données en échange pour une négresse, Collection privée)

POUR UNE NEGRESSE

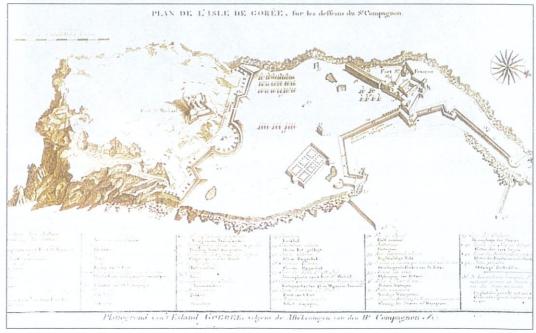
POUR UNE NEGRESSE	
Cinq fusils, à 6 risdallers *1	30 risd *1
Cinq fusils, à 6 risdallers *1 Soixante livres de poudre à tirer	30
Une cuvette avec neuf bouteilles d'eau-de-vie	12
Quatre douzaines de petits couteaux	4
Diverses sortes de corail de verre	12
Deux bassins de laiton	8
Marchandises des Indes : une pièce de Neguepants *2	10
Et une pièce de Nicones *2	10
Une pièce mi-soie	10
Un présent, dit boss ou monnaie	1
A la garde	1
TOTAL	128 rids*1

^{*1} monnaie

1 - Que valait une négresse? : énumère les produits nécessaires à l'achat d'une négresse

Document 4 : Plan de l'île de Gorée

Plan de Gorée sur les dessins du sieur Compagnon Gravure eau forte n°inventaire 89-546 (38,5 sur 24 cm), Collection Bureau du Patrimoine.



^{*2} tissus

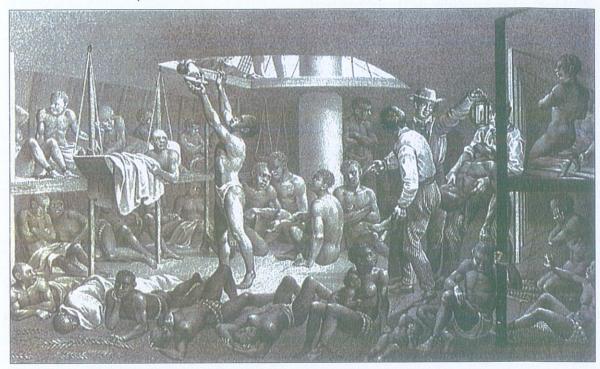
- 1 Où se trouve l'île de Gorée ?
- 2 Décris l'architecture de la construction :
- 3 Comment s'appelait ce type de construction ?
- 4 A qui appartenaient ces constructions?
- 5 Quelle était leur fonction?

III · LE NOIR PASSAGE

Document 5 : Photographie de la maquette du bateau négrier l'Aurore (Collection écomusée Martinique)



Document 6 : Esclaves dans la cale d'un bateau négrier, lithographie de Brotdmann, n° inventaire 90-54-9 (Collection du Bureau du Patrimoine)



1 - Où étaient entassés les esclaves ?
2 - Comment s'appelait ce type de bateau ? Quels devaient être ses avantages ?

3 - Classe dans le tableau ci-dessous les éléments suivants : Les conditions de vie et d'hygiène pendant la traversée étaient effroyables. itions.

Pour " préserver la cargaison ", le cap	pitaine devait prendre ce	ertaines précau
- monter chaque jour sur le pont	- couper les ongles	- guer

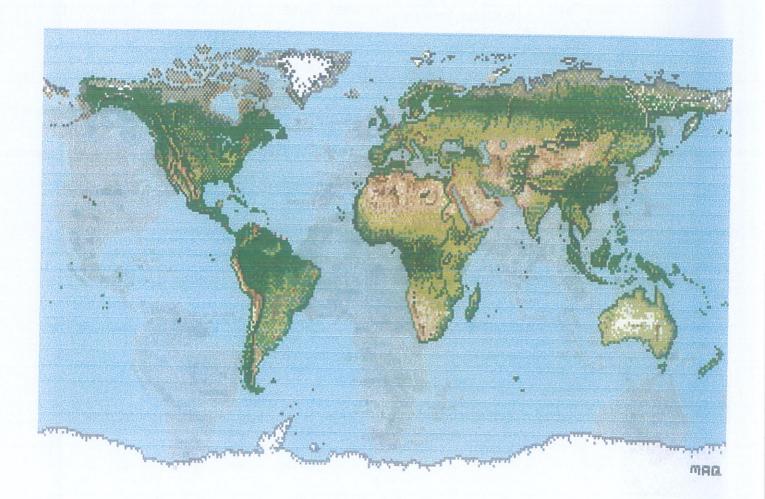
- épidémies de scorbut
- se laver quotidiennement
- obligation de danser - mauvais traitements
- couper les ongles

- couper les ongles
- suicides
- manque de vitamines
- carences alimentaires
- mauvais temps
- eau souvent croupie
- guerres
- raser la tête
- nettoyer les entreponts
- révoltes
- piraterie

Les précautions prises par le capitaine	Les causes de mortalité		
	1954 1.8 * 12 * 1 * 1 * 1 * 1 * 1 * 1 * 1 * 1 *		

- 4 Sur la carte ci-dessous, écris les noms suivants :
- Les 3 continents (Afrique, Amérique, Europe)
- Les produits (esclaves, pacotille, armes, tissus, sucre, épices, tabac)

Trace les flèches correspondant aux axes du commerce Et donne un titre à la carte.



Titmo .			
THE.			

Document 7 : Etat des bâtiments marchands qui ont apporté des nègres à la Martinique depuis le 15 février jusqu'au 15 mai de la présente année 1716 sous passeport du Roi. Fait à la Martinique le 18 mai 1716. Mesnier, Commissaire de la Marine, ordonnateur des Isles.

Nom du bâtiment	D'où ils sont	CAPITAINES	Jour de Leur Arrivée	LIEUX OÙ ILS ONT FAIT LEUR TRAITE	Nègres	Négresses	Négrillons	Négrittes	Тота
Le Sieur Gilles	LA ROCHELLE	Placide Maublanc	15 Février	Guynée	23	57	28	5	113
La Conception	Nantes	Pierre Renoir	18 Février	Guynée	45	27	23	9	104
LA NYMPHE	Nantes	DE BIENVENU CAPITAINE DE FLÛTE	14 Mai	Angole	227	73	79	28	407
L'Heureux Retour	Havre de Grâce	LE MARQUIS DE BONINET CAPITAINE DE FRÉGATE	15 Mai	Angole	262	34	102	22	420
				TOTAL					

1 - D'où viennent les	bateaux qui	font le	commerce	d'esclaves	?	Situe	les	sur	une	carte	de
France											

2 -	Où	ont-ils	acheté	les	esclaves	?	Situe	les	sur	une	carte	d'Afriqu	ie.
-----	----	---------	--------	-----	----------	---	-------	-----	-----	-----	-------	----------	-----

3 - Fais le total	des 5 dernières	colonnes.	Ecris-les	sur le	tableau.	Fais	ensuite	le total	pour	les
esclaves de sexe	e masculin, puis	de sexe fé	minin. Q	ue ren	narques-	tu?				

A RETENIR

Les Européens utilisent les Africains comme esclaves. Sur des bateaux négriers venus de ports européens, ces derniers, regroupés dans l'île de Gorée après leur capture, sont transportés vers les Antilles.

LEÇON 3 LA VIE QUOTIDIENNE SUR UNE HABITATION

I • LE CADRE DEVIE : L'HABITATION

La production de denrées telles que le sucre suscite l'exploitation maximale de la main-d'œuvre esclave sur l'habitation sucrière. A l'écart de la maison du maître, les cases des esclaves étaient construites près des ateliers, entrepôts et cachots des esclaves. Les enfants y travaillaient aussi à partir de l'âge de sept ans.

Document 1: une habitation sucrière au XVIIIème siècle (Collection Bureau du Patrimoine)



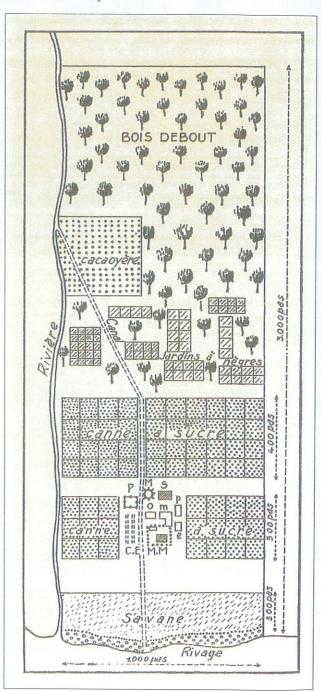
Quel autre nom donnait-on à l'habitation aux Etats-Unis ?

Voici quelques éléments d'une habitation

sucrière. Retrouve-les sur l'image et replace-les sur le plan ci-joint Le canal (b) la maison du maître (d) les carrés de canne (e) le jardin à nègres (g) la sucrerie

le moulin à eau (i) les cases des esclaves (j)

Document 2 : Plan d'une habitation sucrière d'après G. Lasserre, La Guadeloupe, Bordeaux, 1961, tome 1, p. 365



II • TRAVAILLER

Document 3 : Nègres au travail. XIXe siècle (Collection Bureau du Patrimoine), gravure 11x20 cm



1 - Décris la scène.

2 - Que fait l'homme à droite ? Quels noms donne t-on à ceux qui exercent cette fonction sur l'habitation ?

Documents 4 et 5 : Les esclaves d'habitation (Collection du Bureau du Patrimoine)

Doc 4: L'esclave domestique



Doc 5: L'esclave au moulin



1- Nomme	les activités	représentées	ici	(documents	3,	4	et 5	5)
----------	---------------	--------------	-----	------------	----	---	------	----

*

*

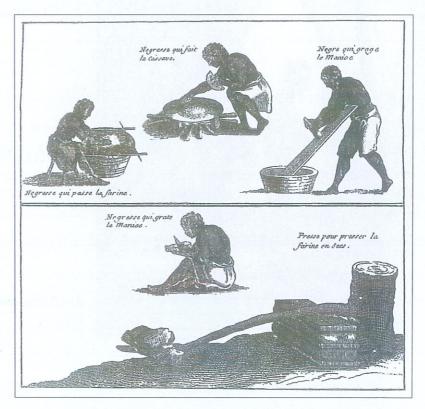
*

2 - Quelles sont les tâches des femmes (doc. 3 et 4)?

III • SE NOURRIR

La nourriture de l'esclave est à base de farine de manioc et de morue salée ou séchée.

Document 6 : Père Labat, "Nouveau Voyage aux Isles de l'Amérique", 1742, tome 1, p.198.



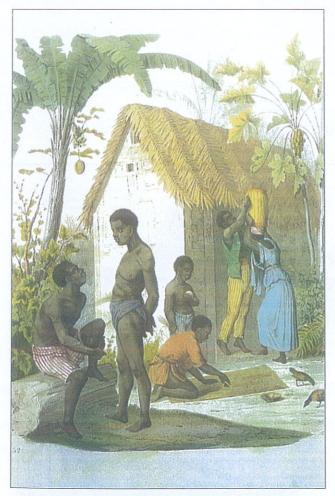
Document 7: Texte du Code noir (Article XXII)

"Seront tenus les maîtres de fournir, par chaque semaine, à leurs esclaves âgés de dix ans et au dessus pour leur nourriture, deux pots et demi (...) de farine de manioc, ou trois cassaves pesant deux livres et demi ou choses équivalentes, avec deux livres de boeuf salé ou trois livres de poisson ou autres choses à proportion".

- 1 Numérote dans l'ordre les différentes étapes de la fabrication de la farine de manioc sur l'image
- 2 Quels étaient les autres aliments qui composaient l'ordinaire des esclaves ?
- 3 Comment pouvaient-ils compléter ou remplacer la ration octroyée par le maître ?

IV . SE LOGER

Document 8 : Case d'esclaves (Collection du Bureau du Patrimoine)



1 - Décris la case d'un esclave.

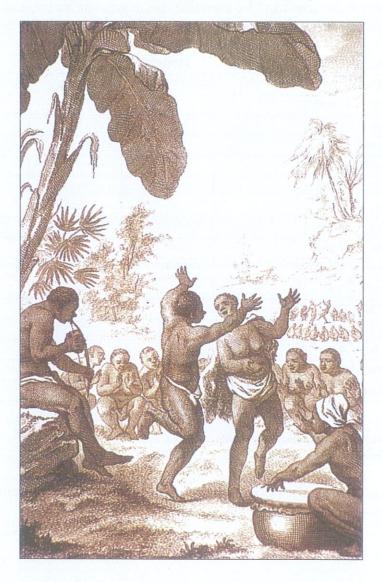
2 - Comment étaient disposées les cases ?

3 - Décris l'occupation des personnages

4 - A ton avis, à quel moment se place cette scène ?

V • SE DIVERTIR

Document 9 : Danses d'esclaves (Collection du Bureau du Patrimoine)



		claves les jour		
			 	••••••

VI • NAITRE ET MOURIR

Document 10 : Mortalité sur l'habitation Hackaert (Basse-Pointe) en 1845 D'après le Dr Rufz de Lavison : "La mortalité des nègres sur les habitations sucrières " C'est une habitation sucrière d'une superficie de 230 hectares qui comprend 205 esclaves.

DATES	NOMS	AGES	HOMMES	FEMMES	ENFANTS	CAUSES
15 Janvier	M. Louise	l an			1	Dissolution vérolique
24 Janvier	Cécilia	16 mois			1	Tuberculose
7 Février	Numa	6 lans	1			Hernie étranglée
17 Mars	Roberton	33 ans		l- i		Dissolution (1)
27 Mars	A. Marie	32 ans		1		Vomissement de sang
7 Avril	Rose	19 ans		1		Poitrinaire
8 Avril	Médard	4 ans			I	Dysentrie (2)
II Avril	Louison	41 ans	I			Piqûre de serpent
21 Avril	Jeanne	2 ans			1	Dysentrie (2)
23 Avril	Salaire	76 ans		I		Vieillesse
23 Avril	Bernard	l an			1	Dentition
II Nov	Polycarpe	7 mois		433	- 1	Coqueluche
4 Déc	Crépin	41 ans	1			Tuberculose
6 Déc	Pauline	2 ans			1	Coqueluche
!4 Déc	Cyprien	l an		一种有效	1	Coqueluche
23 Déc	Constance	35 ans		The second		Cancer de la matrice
		TOTAL				

⁽¹⁾ Mort non expliquée (langueur, mal d'estomac, dépression,...)

1 - Complète le tableau en y portant le total des hommes, femmes et enfants décédés. Que remarques-tu ? Pendant quel mois relève-t-on le plus de morts ?
2 - De quoi sont morts les enfants ?
3 - Le mot " coqueluche " revient trois fois. Qu'en conclus-tu ?
4 - Quels sont les autres risques de mortalité spécifiques à l'habitation ?

⁽²⁾ Orthographe de l'époque

Document 11 : Natalité et mortalité sur les habitations sucrières de Basse-Pointe de 1840 à 1847 (même source)

noms des habitations	NAISSANCES	DÉCÈS
Hackaërt	49	103
Fortier	57	98
Chalvet	21	62
Pécoul	37	44
Gradis	53	58
Leyritz	57	61
A. Mondésir	7	10
Coquet Saint-Just	30	21
Sablon	16	47
Veuve Biron	10	6
Fitzjames	27	24
Gérard	47	56
D'Albon	2	9
Lauzol	5	6
TOTAL	violen A. viol nomicello ned	TO VILLE BUREAU POLICIO

1 - Calcule le nombre de naissances et de décès. Porte les sur le tableau. Compare le nombre de naissances à celui des morts. Que remarques-tu ?
continue delicardo de administra de administra de la continue de administra de la continue de la
2 - Comment expliquer la faiblesse de la natalité ?
3 – et la forte mortalité sur les habitations sucrières ?
4 - Recherche avec ton maître, sur une carte IGN représentant le Nord de l'île, le nom des habitations qui exixtent encore.

A RETENIR

Sur une habitation sucrière au XVIIIème siècle, on distinguait trois catégories d'esclaves : les domestiques, les travailleurs des champs et les ouvriers à talents. Ils travaillaient du lever au coucher du soleil dans des conditions souvent difficiles. La mortalité était supérieure à la natalité.

LEÇON 4 REPRESSION, RÉSISTANCE ET RÈGLEMENTATION DES ESCLAVES

I • LA REPRESSION PREND DIFFÉRENTES FORMES

A • LA REPRESSION EXERCEE PAR LE GOUVERNEMENT

Le gouvernement intervient au niveau de la colonie pour le maintien de l'ordre et est amené à soutenir le maître en réprimant durement toute tentative de secouer le joug de l'esclavage.

1) Répression des révoltes

En 1811, alors que la Martinique est occupée par les Anglais, il y eut une révolte d'esclaves et d'hommes libres à Saint-Pierre.

Document 1

"Les accusés arrêtés étaient au nombre de vingt-six. Après treize jours d'une instruction assidue de la part de la commission, la Cour d'appel réunie extraordinairement à Saint-Pierre, rendit un arrêt où seize des accusés, dont sept libres et neuf esclaves, furent condamnés à la peine de mort ...Un seul fut condamné à être fouetté par le commandeur de la geôle en place publique, six furent acquittés et trois furent renvoyés pour un plus ample informé. Cet arrêt fut prononcé le huit octobre (...) Le dix, à neuf heures du matin, l'exécution s'accomplit sur la place Bertin, (...) au milieu du silence de la population.

extrait de Sydney Daney, "Histoire de la Martinique ", 1846, volume 3, p. 462

1- Que reproche-t-on aux accusés ?
2 - Surligne en bleu la date de la peine et celle de son exécution. Que remarques tu ?
3 - Surligne en jaune le lieu de l'exécution.
4 - Qui assiste à l'exécution ? Pourquoi ?

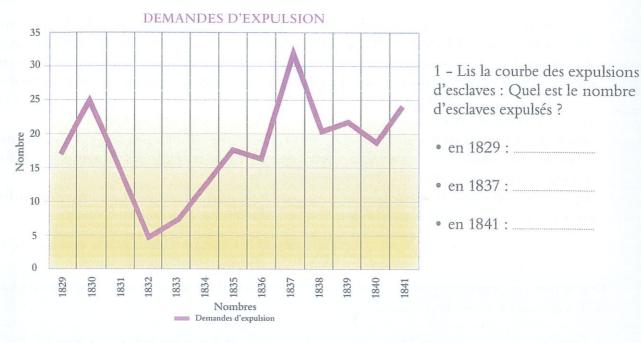
2) Expulsion de nègres dangereux

Document 2 : Extrait du Conseil privé, 1840

"En avril 1840, demande d'expulsion de la part du propriétaire de Véronique et de son fils, esclaves sur l'habitation du vicomte de Villarson, soupçonnés de faire usage du poison. Le gouvernement accepte de les déporter à Puerto-Rico ".

Extrait du Conseil privé, 1840

Document 3 : Courbe des demandes d'expulsion de la part des propriétaires à la Martinique (1829-1841), d'après les registres du Conseil Privé.



- 2 Qui demande l'expulsion des esclaves ? Pourquoi ? Les faits sont-ils prouvés ? Quel est le mot qui le montre ?
- 3 Y aurait-il une autre explication possible?
- 4 Que fait le gouvernement ?
- 5 Quelles sont les conséquences pour l'esclave ?

B • LA REPRESSION EXERCEE PAR LES MAITRES

Le maître, dans le cadre de l'habitation, punit ses esclaves pour la moindre incartade, moulin mal nettoyé, insolence, manquement à la discipline. Les punitions sont variées.

Le sieur Brafin est propriétaire de l'habitation l'Aabandon à Rivière-Salée. En octobre 1838, il apprend que les pertes se multiplient en bestiaux et esclaves depuis le commencement de l'année. Selon lui, cela ne peut être dû qu'à des causes surnaturelles. Voici le récit que fait la chambre d'accusation :

Document 4 : Texte tiré de la Chambre d'accusation, octobre 1838.

" Il assembla l'atelier, fit sortir des rangs six esclaves, Angélique, Joseph, Jean-Louis, Théophile, Zaïre et Marie-Joseph. Les quatre derniers étaient soupçonnés d'avoir fait usage du poison et les deux autres étaient inculpés de quelque manquement à la discipline. Ces six esclaves furent châtiés à coups de fouet ... Après avoir infligé ses châtiments, le sieur Brafin en proie à la fureur qui l'égarait se rendit à la case de la nommée Camille qu'il trouva au lit venant d'accoucher et lui mit un carcan au cou qu'elle garda plusieurs jours.

Après que Zaïre eut reçu son châtiment, on lui attacha un carcan à son cou et de gardienne d'enfants, on l'attacha à la culture. Désespérée de son châtiment et de son nouvel état, elle fut se noyer le même jour et son cadavre fut retiré de la rivière.

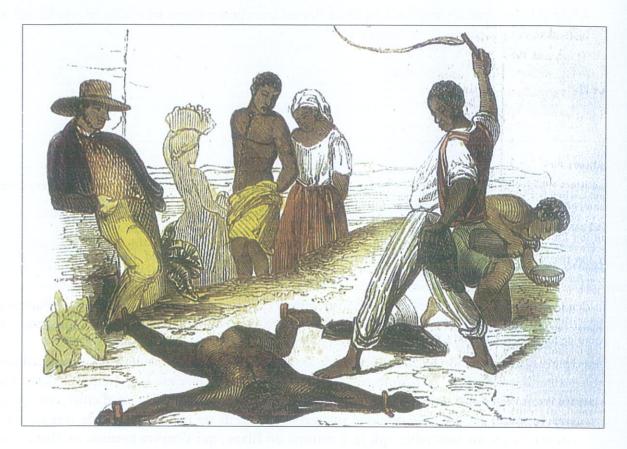
Théophile, apprenant la mort de Zaïre, avec laquelle il vivait, tenta de se noyer, il en fut empêché mais succombant à la douleur, il se pendit trois jours après dans sa case ... "

Texte tiré de la Chambre d'accusation, octobre 1838.

Brafin passe en jugement pour sévices envers ses esclaves. Il est acquitté car les juges estiment qu'il a agi sous le coup de la colère.

	Pourquoi le propriétaire châtie-t-il ses esclaves ? A-t-il des preuves de ce qu'il avance ? ıligne la phrase qui le montre.
2 -	Quels types de châtiment inflige-t-il à ses esclaves ?
3 -	Comment réagissent les esclaves ?
4 -	Fais la liste des circonstances que les juges ont retenu pour l'acquittement de Brafin.

Document 5 : Autres types de punition : les quatre piquets (Collection du Bureau du Patrimoine)



Gravure: châtiment des 4 piquets, coll. B. P.

- 1 Décris le type de punition infligée ici
- 2 Voici une liste de punitions : quatre piquets, trois piquets, échelle, barre, ceps. Cherche leur signification

3 - Dessine un carcan (voir document 9)

II • LA RESISTANCE DES ESCLAVES

Malgré le système répressif mis en place, les esclaves poursuivent leur lutte vers la liberté. On distingue trois formes de résistance :

- La résistance de préservation
- La résistance agression
- La résistance rupture

A • SURVIVRE AU OUOTIDIEN

C'est une forme de résistance quotidienne et diffuse qui permet à l'esclave de préserver en partie l'intégrité de sa personne.

Le texte suivant donne un exemple.

Document 6

"Je dois ajouter qu'ils (les esclaves) sont railleurs à l'excès, et que peu de gens s'appliquent avec autant de succès qu'eux à connaître les défauts des personnes, et surtout des Blancs, pour s'en moquer entr'eux, et en faire des railleries continuelles. (...)

C'est la coutume de tous les Nègres de donner aux Blancs toutes les mauvaises qualités qui peuvent rendre une personne méprisable, et de dire que c'est leur fréquentation et leurs mauvais exemples qui les gâtent. De sorte que s'ils voyent quelqu'un d'entre eux qui jure, qui s'enyvre, ou qui fasse quelque mauvaise action, ils ne manquent pas de dire de lui avec mépris : c'est un misérable, qui jure comme un Blanc, qui s'enyvre comme un Blanc, qui est voleur comme un Blanc ... "

R.P. LABAT, "Nouveaux voyages aux isles d'Amérique", 1742, tome II, p. 407 et 409.

- D'après ce texte, quelle opinion les esclaves ont-ils de leur maître ?	
2 – Pourquoi les esclaves se moquent-ils continuellement de leurs maîtres ?	
3 - C'est une forme de résistance passive. Peux-tu en citer d'autres ?	

B • DES FORMES VIOLENTES DE RESISTANCE

Il s'agit de formes plus violentes mettant en danger la vie des maîtres.

· L'empoisonnement

Document 7:

"On attribue à ces empoisonneurs le secret d'envoyer les rats sur les habitations, et la maladie sur les volailles ou moutons, celui d'empêcher de faire du sucre ou de le faire beau, les femmes d'engendrer... Je me souviens d'avoir interrogé moi-même au Conseil un de ces malheureux qui, après avoir ruiné son maître en faisant périr presque tous ses nègres et ses bestiaux, fut enfin arrêté ".

P.R. Dessalles, Annales du Conseil souverain de la Martinique, 1776, vol. 1, p. 496

1
1 - La rumeur attribue des pouvoirs aux esclaves. Lesquels ?
2 - Recherche les autres formes de nuisances utilisées par les esclaves contre leurs maîtres ?
• Les complots et révoltes
Ils ont été nombreux tout au long de l'esclavage et montrent que les esclaves sont loin d'être résignés
Document 8
"Dans la nuit du 12 au 13, 30 nègres qui travaillaient au canal du Carbet se sont révoltés, se sont portés sur quelques habitations et ont eu la barbarie d'assassiner 7 blancs. 2 sont morts sous les coups et 5 sont grièvement blessés. Ces scélérats ont eu recours à la fuite, ils se sont donnés des colonels et leur mot d'ordre est liberté () Ils devaient d'abord fondre sur Saint-Pierre, tout égorger et se répandre ensuite dans les campagnes"
Lettre de Dessalles à sa mère du 18 octobre 1822
1 - Recherche qui est Dessalles. Où se trouve le Carbet ?
2 - Pourquoi les esclaves se sont-ils révoltés ?
3 - Comment Dessalles qualifie-t-il le comportement des esclaves du Carbet ? Pourquoi ?

C · LE MARRONNAGE

Les esclaves se sauvent de l'habitation. On distingue deux formes :

1°) Le marronnage de proximité : les esclaves fuient dans les bois, les bourgs voisins ou vont voir leurs parents sur des habitations voisines.

Document 9 : Photo d'un esclave en fuite (Collection du Bureau du Patrimoine)



- 1 Cet esclave est en fuite. Que porte-t-il au cou ? Décris-le.
- 2 Quels sont les motifs qui peuvent le pousser à fuir ?
- 3 Où peut-il s'enfuir?
- 4 Quel type de vie mène-t-il alors ?

2°) Le grand marronnage : Les esclaves, souvent en groupe, volent un canot et s'enfuient vers les îles voisines surtout à partir de 1833 quand l'Angleterre abolit l'esclavage dans ses colonies.

Document 10 : Extraits du journal de Dessalles, colon de la Martinique

" Quatre nègres de Georges Valmenier avaient enlevé son canot ; et réunis à dix autres, ils étaient partis pour Sainte-Lucie. Ils ont été arrêtés ce matin à la Pointe La Marre près du Prêcheur, exténués de fatigue et de faim. Comme il y a eu vol avec effraction, ils passeront sans doute à la Cour d'Assises ".

Journal de Dessalles, 18 avril 1838

"Le grand canot de Madame Aimée Ernoult avait été enlevé par des nègres qui ont voulu fuir dans une colonie voisine. Il paraît que le canot a sombré. Les corps de deux négresses et d'un enfant sont venus échouer à Sainte-Marie. On ne sait pas encore ce que sont devenus les autres individus ".

Journal de Dessalles, 25 janvier 1842 Extraits du journal de Dessalles, colon de la Martinique

1 - Où s'enfuient ces esclaves ?		
2 - Pourquoi ?		
3 - Quels risques encourent-ils, s'ils sont repris ?		
4 - Quels autres dangers les menacent ?		
5 - Néanmoins, ils continuent à s'enfuir. Pourquoi ?		

III • LA REGLEMENTATION DE L'ESCLAVAGE

Toute une série de lois furent prises entre le XVIIème siècle et l'abolition pour limiter l'arbitraire du maître. Mais si, pour maintenir la discipline sur les habitations, le Code noir prévoit des punitions pour les esclaves en fuite ou qui ont frappé leurs maîtres, les autres règlements insistent sur la protection des esclaves.

A • DU CODE NOIR DE 1685

Le Code noir ou "Edit du Roi, touchant la police des Isles de l'Amérique française " est un ensemble de règlements comprenant 59 articles pris en 1685 pour " régler tout ce qui concerne l'état et la qualité des esclaves dans les colonies ".

Document 11 : Couverture du Code noir (Collection du Bureau du Patrimoine)

CODE NOIR: OU RECUEIL DES REGLEMENS

rendus jusqu'à présent.

CONCERNANT le Gouvernement, l'Administration de la Justice, la Police, la Discipline & le Commerce des Negres dans les Colonies Françoises.

Et les Conseils O' Compagnies établis



A PARIS.

Chez Prault, Imprimeur-Libraire Quai de Gêvres.

M. DCC. LXVII. AVEC PRIVILEGE DUROL

Document 12: Quelques extraits du Code noir

Article XXII:

"Seront tenus les Maîtres de fournir, par chacune semaine, à leurs esclaves âgés de dix ans et au-dessus pour leur nourriture, deux pots & demi, mesure du pays, de farine de manioc ou trois cassaves pesant deux livres et demi chacun au moins ou choses équivalentes, avec deux livres de boeuf salé ou trois livres de poisson ou autres choses à proportion et aux enfants depuis qu'ils soient sevrés jusqu'à l'âge de dix ans la moitié des vivres ci-dessus ".

Article XXV: "Seront tenus les Maîtres de fournir à chacun esclave par chacun an deux habits de toile ou quatre aulnes de toile, au gré des dits Maîtres ".

Article XXXIII : "L'esclave qui aura frappé son maître ou la femme de son maître, ou leurs enfants avec contusion de sang, ou au visage, sera puni de mort ".

Article XLII: "Pourront pareillement les Maîtres, lorsqu'ils croiront que leurs esclaves l'auront mérité, les faire enchaîner et les faire battre de verges ou de cordes, leur défendant de leur donner la torture, ni de leur faire aucune mutilation de membre, à peine de confiscation des esclaves et d'être procédé contre les maîtres extraordinairement ".

1 - Qui était Roi de France en 1685 ?		
2 - Qui s'occupait des colonies à l'époque ?		
3 - Pourquoi le Code noir a-t-il été mis en place par le Roi ?		
4 - Quelles sont les obligations du maître en matière de nourriture ? en matière de vêtements ?		
5 - Ces règlements sont-ils toujours respectés ? Pourquoi ?		
6 - Que risque un esclave qui a frappé son maître ? Pourquoi une telle sévérité ?		
7 - Qu'est-ce que la loi autorise au maître en matière de punition ? Que lui interdit-il ? A ton avis, est-ce respecté ? Pourquoi ?		

B • LE PATRONAGE DES ESCLAVES, 1840

En vertu d'une ordonnance royale de 1840, les procureurs doivent faire des tournées sur les habitations et rendre compte aux autorités. Ils doivent remplir un questionnaire en 6 tableaux concernant la nourriture et les vêtements, les soins, les cases et les jardins, le travail, le régime disciplinaire et l'instruction religieuse et élémentaire.

Document 13 : Tableau du questionnaire concernant le travail.

	ramos em la primi estra recinitar en la composición de la constitución de la constitución de la constitución d
	I°) Le travail a-t-il lieu entre le lever et le coucher du soleil, ou de six heures du matin à six heures du soir ?
	2°) Quelle est la durée totale : - du travail ordinaire ? - du travail extraordinaire ?
	3°) Combien y a-t-il sur l'habitation de travailleurs employés à la tâche ?
	4°) Travail salarié: Nombre d'esclaves loués au dehors de l'habitation Nombre de créoles libres loués pour les travaux de l'habitation Nombre d'immigrants employés sur l'habitation Combien de noirs de l'habitation louent leur travail aux heures disponibles? Total Quel est le taux des salaires?
	5°) Nombre d'esclaves exempts de travail pour cause d'âge, d'invalidité, de grossesse, etc Enfants Vieillards Malades, infirmes, invalides Femmes enceintes ou nourrices Total
	6°) Combien d'esclaves sont attachés au petit atelier ?
	7°) Travail du dimanche autorisé par les maires Combien de fois a-t-il eu lieu depuis la dernière inspection ? Sur quels motifs ?
	8°) Observations
1	- Qu'est-ce qui change avec le patronage des esclaves ?
2	- A quoi servent ces tableaux ?

3 - Les maîtres interdisent quelquefois l'entrée de leurs habitations aux procureurs. Pourquoi ?

[&]quot;Histoire de l'esclavage à la Martinique : XVIIe - XIXe siècles" / Livret d'exercices cycle 3

C · LA LOI MACKAU, 1845

En 1845, le roi de France Louis-Philippe statue sur la condition des esclaves. Cette loi est connue sous le nom de Mackau, ancien gouverneur de la Martinique et ministre de la Marine et des colonies. Elle comprend 19 articles.

Document 14: La Loi Mackau

Article 7:

Tout propriétaire qui fera travailler son esclave les jours de dimanche et de fêtes reconnus par la loi, ou qui le ferait travailler un plus grand nombre d'heures que le maximum fixé par l'article 3, ou à des heures différentes de celles prescrites conformément au dit article 3, sera puni d'une amende de 15 à 100 francs. En cas de récidive, l'amende sera portée au double...

Article 8:

Sera puni d'une amende de 101 à 300 francs, tout propriétaire qui ne fournirait pas à ses esclaves les rations de vivres et les vêtements déterminés par les règlements ou qui ne pourvoirait pas suffisamment à la nourriture, entretien et soulagement de ses esclaves infirmes par vieillesse, maladie ou autrement, soit que la maladie soit incurable ou non. En cas de récidive, il y aura lieu de plus à un emprisonnement de 16 jours à un mois.

1 - A quoi sert cette loi ?
2 - Que prévoit cette loi ?
3 - Est-ce une amélioration par rapport au passé ? pourquoi ?
4 - Les esclaves s'enfuient pour porter plainte contre leurs maîtres. 311 plaintes sont recensées dans les dernières années de l'esclavage. Quelles remarques peux-tu faire ?

A RETENIR

Les esclaves supportent mal leur sort. Par le marronage et les révoltes, ils résistent à l'oppression des maîtres. Le Code noir (1685) puis la loi Mackau (1845) tentent de limiter les abus.

LEÇON 5 VERS L'ABOLITION DE L'ESCLAVAGE (1794-1835)

I • LA REVOLUTION FRANÇAISE ABOLIT L'ESCLAVAGE

En 1794, la Convention montagnarde vote le décret d'abolition de l'esclavage.

Document 1 : Décret du 16 pluviose qui abolit l'esclavage des Nègres dans les colonies : 4 février 1794 - n° Inv 87 44 3 (Collection du Bureau du Patrimoine)

N.º 22	1 - Quei est alors le regime politique en France ?
D & C 72 26 21 181. E	
D E 1. A	a to a
CONVENTION NATIONALE,	A THE SECOND SECOND SECOND SECOND
Du 16 Pluviôfe , an fecond de la République Françaife, une & indivifible.	2 - Dans quelles colonies ce décret a-t-il été appliqué ?
Qui abolit l'Esclavage des Nègres dans les Colonies.	
LA CONVENTION NATIONALE déclare que l'esclavage des Nègres dans toutes les Colonies est aboli ; en con- séquence etle décrète que tous les hommes , sans dis-	
tinction de couleur, domiciliés dans les colonies, sont citoyens Français, et jouront de tous les droits assurés par la constitution. Etle renvoie au comité de salut public, pour lui faire incessamment un rapport sur les mesures à prendre pour assurer l'exécution du présent décret.	3 - Pourquoi n'a-t-il pas été appliqué à la Martinique ?
Vife par les l'inspedeurs. Signé Avana, Commun, & S. E. Monnet.	
Collationné à l'original, par nous préfident & fectetaires de la Convention nationale. A Paris, le 22 Germinal, an fectond de la République une & indivisible. Signé AMAR, préfident; A. M. BAUNOT, MONNOT, CH. POTTIER & PEYSSARO, fectigites.	4 - Quelles seront les conséquences de cette situation en Martinique ? et en Guadeloupe ?

II • LES CONSEQUENCES DU RETABLISSEMENT DE L'ESCLAVAGE EN 1802

Bonaparte, premier consul, proclame le maintien de l'esclavage dans les colonies restituées à la France, conformément aux lois et règlements antérieurs à 1789.

Quelles vont être les conséquences de cette décision ?

1°) A Saint-Domingue:

Document 2 : Portrait de Toussaint Louverture (n° Inv 88 44 25 - Collection du Bureau du Patrimoine)



- 1 Recherche qui est Toussaint Louverture ?
- 2 La guerre fait rage dans la colonie. Comment s'appelle le chef des troupes noires et mulâtres?

- 3 Quelle est l'issue de la guerre contre la France ?
- 4 Que représente la date du 1er janvier dans l'histoire d'Haïti et des Antilles?

2°) En Guadeloupe :

Document 3 : Portrait de Delgrès (Collection du Bureau du Patrimoine)



- 5 Qui sont Delgrès et Ignace?
- 6 Que s'est-il passé le 28 mai 1802 au Matouba?
- 7 Quelle est la conséquence de l'échec de Delgrès ?
- 8 Peux-tu rédiger une conclusion sur la situation des Antilles en 1803 ?

III • LE ROLE DES HOMMES ET DES ABOLITIONNISTES

Le combat antiesclavagiste est mené sur plusieurs fronts. En France, des humanistes défendent le principe de l'abolition de l'esclavage dès la fin du XVIIIe siècle.

Document 4 : Portrait de l'abbé Grégoire (Collection du Bureau du Patrimoine)



Document 5 : L'abbé Reynal (Collection du Bureau du Patrimoine)



1 - Recherche des éléments biographiques sur ce paragraphe sur leurs idées et leur action	s deux personnages et rédige un court

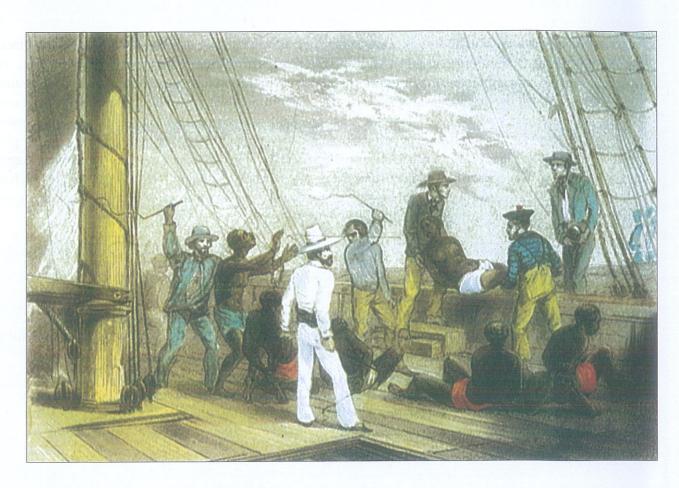
Document 6 : Cahier de doléances des habitants du village de Champagney (Haute Saône), 19 mars 1789

"Les habitants et communauté de Champagney ne peuvent penser aux maux que souffrent les nègres dans les colonies, sans avoir le coeur pénétré de la plus vive douleur, en représentant leurs semblables, unis encore à eux par le double lien de la religion, être traités plus durement que ne le sont les bêtes de somme. Ils ne peuvent se persuader qu'on puisse faire usage des productions des dites colonies si l'on faisait réflexion qu'elles ont été arrosées du sang de leurs semblables : ils craignent avec raison que les générations futures, plus éclairées et plus philosophes n'accusent les Français de ce siècle d'avoir été anthropophages, ce qui contraste avec le nom de Français et encore plus celui de chrétien. C'est pourquoi, leur religion leur dicte de supplier humblement Sa Majesté de concerter les moyens pour, de ces esclaves, faire des sujets utiles au royaume et à la patrie ".

IV • L'ABOLITION DE LA TRAITE : UNE ETAPE DE PLUS

Sous la pression de l'Angleterre, la traite des Noirs va être progressivement abolie de 1803 à 1833. Mais la situation sur les mers reste préoccupante. La traite clandestine se développe et une police des mers se met en place difficilement. Le sort des esclaves transportés s'aggrave pendant cette période.

Document 7 : Négrier poursuivi jetant ses nègres à la mer (Collection du Bureau du Patrimoine)



1 - Peux-tu décrire ce qui se passe à bord de ce bateau négrier ?
2 - Pourquoi le commandant du bateau en arrive-t-il à de telles extrémités ?
3 - Comment peut-on qualifier cet acte aujourd'hui ?

4 - Dans l'actualité de l'année 1998, une commune de la Martinique a mis l'accent sur les atrocités de la traite clandestine, laquelle ? Recherche des éléments sur l'événement commémoré.

V • UNE ABOLITION PROGRESSIVE : LES AFFRANCHISSEMENTS

Parallèlement à l'interdiction progressive de la traite, le nombre d'affranchissements se multiplie à partir de 1830. On en compte un peu plus de 25 000 entre 1830 et 1848. L'esclave pouvait devenir libre selon la volonté du maître soit de son vivant soit après sa mort, la liberté étant confirmée par testament. Les déclarations d'affranchissement devaient énoncer le sexe, les noms usuels, l'âge et la profession de l'esclave ainsi que les noms patronymiques et les prénoms qui devront lui être donnés.

Document 8 : Evolution et composition de la population de la Martinique

	BLANCS	AFFRANCHIS	ESCLAVES
1660	2 587	2723 NOIRS & MÛLATRES	
1789	12 000*	5000*	68 000*
1807	10 377	6 555	80 473
1848	12 710°	38 729	72 859

^{*} chiffres approximatifs ° colons, militaires & fonctionnaires

1°) Calcule	le nombre d'anr	nées comprises en	ntre 1660 et	1848 :	76/5
2°) Le noml	ore de Blancs es	t passé de	à	, soit	fois plus.
Le nomb	re d'Affranchis e	est passé de	à	, soit	fois plus.
Le nomb	re d'Esclaves est	passé de	à, so	it une augmen	tation de
3°) Le nomb Repère-la d	ore d'Affranchis ans le tableau : .	augmente partic	ulièrement à	partir d'une ce	ertaine époque.
4°) Que peu	x-tu conclure à	partir de l'étude	de ce tablea	1 ?	
					-
	33				

Construis une frise chronologique:

1°) Complète le tableau suivant :

- La Martinique devient française :	
- 1685 :	
- l'ère abolition de l'esclavage :	
- 1802 :	
- 1848 :	
- Eruption de la Montagne Pelée :	
- 1946 :	
- 1998 :	

2°) Place sur la frise les événements précédents, après avoir complété le tableau :



3°) Hachure de deux couleurs différentes les périodes esclavagiste et libre.

A RETENIR

La Révolution française remplit d'espoir les anti-esclavagistes. Une première abolition est décrètée en 1794. Mais Bonaparte, premier consul, rétablit l'esclavage en 1802. Il faut encore de nombreuses années pour abolir la traite puis l'esclavage.

LEÇON 6 DES RÉVOLTES ANTIESCLAVAGISTES A L'ABOLITION DÉFINITIVE EN 1848

• DE NOMBREUSES REVOLTES ONT PONCTUE LA PERIODE DE L'ESCLAVA-GE À LA MARTINIQUE

A • CHRONOLOGIE DES PRINCIPALES REVOLTES

Place-les sur une frise chronologique (1789 - 1848).

- 1789 à Saint-Pierre.
- octobre 1822 au Carbet,
- 1831 à Saint-Pierre,
- 1834 à Grand'Anse (Le lorrain),
- 22 mai 1848 à Saint-Pierre.

1789		1848
Que remarques-tu?		
	-	

B • DESCRIPTION DE QUELQUES REVOLTES

Document 1 : La révolte du Carbet d'octobre 1822 décrite par Dessalles, un colon blanc

"Dans la nuit du 12 au 13, 30 nègres qui travaillaient au canal du Carbet se sont révoltés, se sont portés sur quelques habitations et ont eu la barbarie d'assassiner 7 blancs; 2 sont morts sous les coups et 5 sont grièvement blessés. Ces scélérats ont eu recours à la fuite, ils se sont donnés des colonels et leur mot d'ordre est liberté. Le colonel Barré avec des troupes de ligne, la milice, est à leur poursuite. Ils sont dans les bois et il est à craindre que ce noyau ne grossisse (...). On connaît aujourd'hui leurs projets. Ils devaient d'abord fondre sur Saint-Pierre, tout égorger et se répandre ensuite dans les campagnes ".

(Lettre à sa mère du 18 octobre 1822, extrait de "La vie d'un colon à la Martinique au XIXème siècle ", tome 1, p. 71)

Document 2 : La révolte de Saint-Pierre de 1831.

"Pendant les mois de septembre et octobre (1830) une grande agitation avait régné à Saint-Pierre dans les différentes classes de la population et surtout dans la classe des patronnés. Cette agitation se communique aux esclaves et principalement aux nègres dits de journée qui affluent à Saint-Pierre. (...) Souvent des chansons incendiaires et séditieuses étaient chantées par eux. (...) Dans cette soirée du 9 (février) le feu fut mis à Saint-Pierre dans la maison Poncy et sur les habitations voisines, principalement chez MM de Perrinelle, Pécoul, Legrand (...) (11 habitations furent incendiées)".

Extrait de l'arrêt de la Cour Royale et l'acte d'accusation

1 – Pourquoi les esclaves se révoltent-ils ?	
2 - Qu'est-ce qui change dans les rapports maîtres-esclaves ?	
3 – Quelle est la réaction des Blancs ?	
4 - Recherche ce qu'est un nègre de journée.	
5 - Fais une recherche sur Saint-Pierre à cette époque.	
6 - Cette fois-ci quelle est la tactique employée ? Pourquoi ?	

II • LA REVOLTE DU 22 MAI 1848 À SAINT-PIERRE

Document 3 : La révolte. Chambre de Commerce de Marseille.



Les esclaves savent que la liberté est proche car ils connaissent la déclaration de Schœlcher du 4 mars : " nulle terre française ne doit plus porter d'esclaves ". Cependant les jours passent, ils ne voient rien venir et les maîtres continuent à prendre des mesures vexatoires à leur égard.

Plusieurs textes relatent la révolte du 22 mai 1848.

Document 4 : Récit de Dessalles, extrait de son journal (22 mai)

"M. Léo Duchamp ayant été menacé par un de ses nègres qui a levé le coutelas sur lui, en a prévenu l'autorité, qui a fait coffrer ce nègre. Tous les esclaves des ateliers voisins, avertis, se sont levés en masse, se sont transportés en ville armés et ont demandé qu'on relâchât leur camarade. L'autorité a fait des démonstrations, et M. Hervé à la tête des troupes allait faire des sommations lorsque le mulâtre Papy, adjoint au maire, a fait relâcher le nègre. En plusieurs endroits, les hommes de couleur ont dépavé les rues. (...) Plus de vingt mille nègres encombraient les rues en poussant d'horribles hurlements. L'inquiétude était sur toutes les figures. C'est surtout la nuit que chacun redoutait. Cette fâcheuse nuit est venue, et avec elle l'incendie du Fort..."

Document 5 : Extraits d'une lettre d'un membre du clergé, le père Amboise (26 mai 1848)

" (...) Nous venons d'avoir une crise qui s'est manifestée dans toute l'île, mais pour finir, on est tombé sur les villes de Saint-Pierre et du Fort-Royal où les affaires sont à peu près terminés à ce sujet. (...) La crise a été grande : plusieurs habitations ont été brûlées, les esclaves se sont portés ensuite en masse dans les villes, joints aux gens de couleur. (...) à Saint-Pierre on a brûlé 15 maisons notables de colons jurés. Dans une maison des plus distinguées 32 personnes ont été brûlées, elles étaient réunies en armes pour se défendre mais on y a mis le feu dans les 4 coins au bas de la maison qui était en partie en bois... "?

Document 6 : Texte extrait du rapport du gouverneur Rostoland au ministre (28 mai)

"J'avais appris que le rassemblement qui avait eu lieu dans l'après midi au bourg du Prêcheur dans la journée du 22, s'était produit à l'occasion de l'arrestation qui semblait avoir agité Saint-Pierre. (...) Le feu aurait d'abord été mis aux habitations HUC et HUBERT, puis on aurait procédé à l'incendie du bourg lui-même qui fut la proie des flammes (...)

A Saint-Pierre, la vue de l'incendie du Prêcheur avait réveillé l'exaspération, un moment suspendue par la délivrance du nègre Romain. Des groupes s'étaient aussitôt formés avec une résolution marquée, de se livrer aux plus graves désordres.

L'un de ces groupes se porta devant une grande maison, (...) où il supposait qu'il existait un dépôt d'armes. (...) Après une complète dévastation du rez de chaussée, au moment où les assaillants menaçaient de monter au premier étage, le citoyen Desabaye fit feu sur eux du haut de l'escalier (...) Le coup de fusil qui tua des hommes du groupe fut le signal de sa perte, de celle de sa famille et devint l'une des causes des malheurs qui suivirent. Une lutte acharnée s'établit entre les assaillants et les habitants de la maison. L'escalier fut coupé, l'incendie allumé. Toutes les personnes locataires de la maison ou qui s'y étaient réfugiées devinrent la proie des flammes ".

1 - Complète le tableau suivant à l'aide des éléments fournis par les textes.

	Texte I	Texte 2	Texte 3
Donne le nom des auteurs	Centrals all embaches		
Quelle est leur fonction ?	Telegraphic and Ample		
Les auteurs ont-ils été témoins des évènements ?		his community of the	est manifesta est manifesta
Quelles sont les causes de la révolte ?			
Comment se déroule la révolte ?			
Quelles sont les conséquences ?			

Rédige un paragraphe résumant les événements du 22 mai 1848 :

III • L'ABOLITION DE L'ESCLAVAGE

A • L'ACTION DES ABOLITIONNISTES

1°) Bissette

Document 7 : Portrait de Bissette



1 - De quelle origine sociale est Bissette?

2 - Que s'est-il passé en 1823 ? Qu'en a-t-il résulté pour lui ?

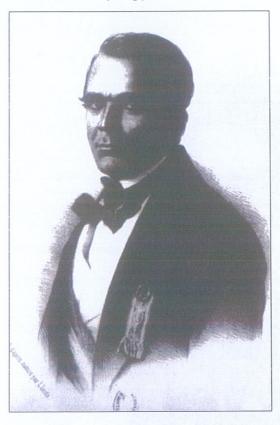
3 - Quel journal a-t-il fondé et qu'y défend-il ?

4 - Quelle est la situation de Bissette entre 1848 et 1851 ?

2°) Portraits de Pory Papy, Schoelcher et Perrinon

(Collection du Musée départemental - Conseil Général)

Portrait de Pory Papy



Portrait de Schoelcher et Perrinon



Document 8 : Recherche dans un dictionnaire qui sont ces personnages ?

• Pory Papy:	
• Schoelcher et Perrinon :	

B • " LA LIBERTE VA VENIR "

Document 9:

"Zautes toutes tenne yon bon nouvelle qui sorti rivé du France. Ça bien vrai : c'est M. général Rostoland et pi moin qui poté bon nouvelle là-bas ba zautes. Nous prenne la vapeur pour rivé plus vite.

La liberté callé vini. Courage mes enfants. Zautes té mérité ça. (...). Louis-Philippe pas le Roi encor; c'était li qui pas té soucié fait zautes libres yon foi. Li té vlé chaque moune gagné corps yo yo même, tandis que la République ca lé payé pour toute moune yon foi.

Mais li faut que la République prenne temps pour préparé l'argent, pour fait la loi.

Jus actuellement, arien p'encore changé. Zautes toujours esclaves jusque temps la loi rivé... "

Extrait de la proclamation du Directeur de l'intérieur de la Martinique, Louis Thomas HUSSON (31 mars 1848)

- 1 Que nous apprend la proclamation de Husson?
- 2 Pourquoi le prononce-t-il en créole?
- 3 Quelle va être la réaction des esclaves, selon toi?

IV • L'ABOLITION DE L'ESCLAVAGE A LA MARTINIQUE

Document 10 : Arrêté portant abolition de l'esclavage à la Martinique.

LE GOUVERNEUR PROVISOIRE DE LA MARTINIQUE

Considérant que l'esclavage est aboli en droit et qu'il importe à la sécurité du pays de mettre immédiatement à exécution les décisions du gouvernement de la Métropole pour l'émancipation générale dans les colonies françaises, arrête :

ART. 1er: L'esclavage est aboli, à partir de ce jour à la Martinique

ART. 2e : Le maintien de l'ordre public est confié au bon esprit des anciens et des nouveaux citoyens français. Ils sont en conséquence, invités à prêter main forte à tous les agents de la force publique pour assurer l'exécution des lois.

Saint-Pierre, le 23 mai 1848. Le général de brigade, ROSTOLAND

Quelle est la date de l'abolition décrétée en France ?	
,	
2 - Qui devait porter le décret à la Martinique ?	
3 – Quelle est la date de l'arrêté pris à la Martinique ?	
4 - Qui était Rostoland ?	
5 – Pourquoi n'a-t-il pas attendu l'arrivée du décret officiel pour abolir l'e	esclavage ?

A RETENIR

De nombreuses révoltes ponctuent la période esclavagiste. La plus décisive est celle du 22 mai 1848. Pour éviter que les troubles ne s'aggravent, le gouverneur Rostoland proclame l'abolition le 23 mai. Quand Perrinon arrive de métropole le 3 Juin, porteur du décret du 27 avril, la liberté est déjà acquise dans l'île.

LEÇON 7 LA MARTINIQUE APRÈS L'ABOLITION DE L'ESCLAVAGE

Après l'abolition, plusieurs problèmes se posent : celui de la main-d'oeuvre, celui de la terre et aussi le devenir des habitations sucrières.

I • LE RECOURS À L'IMMIGRATION

Les colons estiment que la main d'oeuvre est insuffisante à la Martinique. L'immigration européenne étant jugée peu satisfaisante, on fait appel à des immigrants venus d'Afrique, de Chine et de l'Inde.

Document 1 : Texte extrait d'une lettre du gouverneur de la Martinique en 1851

"L'ardeur, l'intelligence, l'activité de l'Européen donne au début des résultats séduisants pour la somme et la qualité mais bientôt la maladie vient ruiner les forces, le courage et les ressources financières ; l'hôpital, la nostalgie et le rapatriement sont alors le terme forcé de l'expérience ".

Document 2 : Nombre d'immigrants introduits à la Martinique

Total des Indiens introduits	Total des Chinois introduits	Total des Africains introduits	
entre 1853 et 1883	entre 1859 et 1860	entre 1857 et 1862	
25 509	978	10 521	

23 307	970	10 521
1 - Selon le gouverneur quels péenne aux Antilles ? Quelle	s sont les avantages et les inconvénie solution est alors envisagée ?	nts de l'immigration euro-
2 – D'où viennent les immigr arrêté assez rapidement l'imm	rants ? Quels sont les plus nombreux nigration chinoise et africaine.	? Recherche pourquoi on a
3 – Recherche quelles étaient	leurs conditions de vie et de travail	

II • L'ORGANIS	SATION DU TRAVAIL APRES L'ABOLITION
Après l'abolition d habitations. Trois à la tâche.	le l'esclavage, les propriétaires s'organisent pour continuer le travail sur les formes de travail sont proposées : le colonat partiaire, l'association et le trava
Le document suiva	ant donne un exemple de contrat d'association.
	ontrat d'association pour l'exploitation d'une habitation sucrerie dite Place ant à M. de Lanois père (Le Lamentin)
ci-dessus désignes plantations cases servant a instruments araindustrie, dans	La mise du propriétaire de l'association consiste dans l'habitation née, telle qu'elle est actuellement composée, avec le fond de terre et qui s'y trouvent, les bâtiments et le matériel d'exploitation, les ux cultivateurs, les bêtes de somme et de trait, les machines et les atoires (). La mise des cultivateurs consiste dans leur travail, leur s l'emploi de leur temps dans les limites qui vont être convenues, qu'ils s'obligent à donner à la culture et à tous les objets dépendant n "
1 - Recherche ce	qu'est le colonat partiaire, l'association et le travail à la tâche
2 - Qu'apporte le	propriétaire d'après le contrat d'association ?
3 - Et le cultivateu	ır?

III • L'HABITATION SE TRANSFORME

Dès 1845, on voit apparaître la première usine centrale : celle de la Pointe Simon. D'autres suivent un peu partout dans l'île.

Document 1 : Maquette d'une usine centrale (Maison de la canne)



Document 2:

"C'est un immense édifice, à l'aspect de hangar, dont la toiture de tôle ondulée repose sur une charpente nue que soutiennent des piliers, alignés en double rangée, et formant des couloirs qui se croisent dans tous les sens (...).

Des canots plats, remorqués par de légères hirondelles à vapeur viennent aborder à l'entrée qui s'ouvre sur la rade et y engouffrent sans relâche des chargements de cannes assemblées en petits faisceaux. Des nègres en emplissent les deux wagons qui attendent de front sur une double ligne de rails (...).

Le moulin mû à la vapeur, se compose de deux cylindres ou tambours qui écrasent les cannes pendant son trajet, il (le jus) reçoit dans les gouttières des injections de vapeur de soufre qui ont pour but de le décolorer. Du bac central il est envoyé, à l'aide de pompes, dans les chaudières à déféquer (...).

Au sortir de la chaudière à déféquer, quand les écumes ont été enlevées, et lorsque le décantage a été effectué, les jus clairs sont envoyés sur des filtres pour être clarifiés encore, et de là dans l'appareil d'évaporation où ils sont concentrés à 20 ou 22 degrés Beaumé. Ces sirops sont ensuite filtrés de nouveau et conduits par des canaux dans des appareils à cuire dans le vide (...). La cuisson continue jusqu'à ce que le grain ait atteint la grosseur voulue dans la masse fluide. Alors on coule ce sirop dans de grands réservoirs où il refroidit. Quand la masse est froide et cristallisée, elle est transportée dans des malaxeurs qui divisent les blocs de cristaux agglutinés, puis, de là, introduite dans des turbines dont la rotation rapide la débarrasse, grâce à la force centrifuge, de la mélasse liquide qui l'entoure. Dans les turbines, on épure complètement le sucre à l'aide d'injections à vapeur, on le sèche et on obtient du sucre blanc de premier jet... "

Texte extrait de G. Garaud "Trois ans à la Martinique "décrivant l'usine centrale de la Pointe Simon vers 1890.

l'usine centrale par rapport à l'usine d'habitation.

- Décris les d	ifférents espaces de l'usin	e centrale d'après	la maquette.	
- Quel type o	le travail effectuent les no	ouveaux libres?		
- Dans quel c	contexte technologique se	e situe la mise en j	place de l'usine co	entrale?
	grun oldinės ne asagra	and of the same		
ed Cautando				
olden per en	nea almaneane gaeda zab z			

1 - Souligne (en rouge) dans le texte les mots qui indiquent les changements intervenant dans

A RETENIR

Après l'abolition, le travail reprend sur les habitations suivant de nouvelles donnes : le colonat partiaire, l'association et le travail à la tâche. Le travail des immigrés sous contrat, venus majoritairement de l'Inde, est perçu comme une concurrence par les nouveaux libres.

LEÇON 8 RECONCILIATION, ASSIMILATION ET OUBLI: UNE NOUVELLE SOCIÉTÉ APRÈS L'ABOLITION

I • LES BASES DE LA NOUVELLE SOCIETE

A . TOUS CITOYENS!

Document 1 : Proclamation du gouverneur provisoire Rostoland, le 23 mai 1848
"La grande nouvelle de l'émancipation que je viens de décréter a détruit les distinctions qui existaient jusqu'à aujourd'hui entre les diverses parties de la population ; il n'y a plus parmi nous de libres ni d'esclaves, la Martinique ne porte aujourd'hui que des citoyens. J'accorde amnistie pleine et entière pour tous les délits politiques consommés dans la période de mouvement que nous avons traversée. Je recommande à chacun l'oubli du passé; je confie le maintien de l'ordre, le respect de la propriété, la réorganisation si nécessaire du travail, à tous les bons citoyens ; les perturbateurs, s'il en existait, seraient désormais réputés ennemis de la République, et comme tels traités avec toute la rigueur de la loi ".
1 - Qui est Rostoland ?
2 - Quelles sont les mesures annoncées ?
3 - Comment Rostoland envisage-t-il la nouvelle société ? Complète le tableau suivant à l'aide des mots du texte :

	Avant 1848	Après 1848
Catégories socio-économiques		
Régime politique		· ace as to the approximate

4 - Selon Rostoland, la nouvelle société doit reposer sur un nouveau " contrat " :
Le gouvernement de la République propose :
Et en échange, les nouveaux citoyens doivent
B • UNE NOUVELLE IDENTITE En 1848, il fallut attribuer des noms à près de 73 000 nouveaux libres (cf. les registres d'individualité)
Document 2 : Extraits des registres d'individualité établis après mai 1848 (Archives départementales)
N° 124 LIMOUSIN Maurice Le citoyen Maurice né en Afrique âgé d'environ 20 ans, de parents inconnus, domicilié a Trou-au-Chat et inscrit précédemment au registre matricule esclave sous le n°1352 s'es présenté devant nous et a reçu les noms et prénoms de LIMOUSIN Maurice.
Trou-au-Chat, le 2 janvier 1849, Signé le Maire : Monvill
N° 685 FOURRURE Hermine La citoyenne Hermine née au Diamant, y domiciliée, âgée de 40 ans, fille de feue Françoise inscrite précédemment au registre matricule esclave sous le N° 373, s'est présentée devar nous et a reçu les noms et prénoms de Fourrure. Fait aux Anses d'Arlets, le 2 décembre 184
Signé par l'Adjoint au mair
1 - Quel est le nom actuel de la commune Trou-au-Chat ?
2 – Qu'est-ce-qu'un registre d'individualité ?
3 - Quels types de renseignements l'historien peut-il tirer de ces registres ?

II • REPUBLIQUE, EMANCIPATION ET SUFFRAGE UNIVERSEL

Les colonies obtiennent le droit de vote au suffrage universel masculin en même temps que l'émancipation. Il y a des élections législatives en 1848.

Document 3 : Déclaration de Schoelcher au journal "L'avenir de la Pointe-à-Pitre ", novembre 1848. Victor Schoelcher est élu à la fois à la Martinique et en Guadeloupe. Il opte finalement pour la Martinique. M. Louisy-Mathieu, son suppléant, devient député de la Guadeloupe.

" J'ai considéré que mon option pour la Guadeloupe éloignerait M. Louisy-Mathieu de l'Assemblée où il se trouve aujourd'hui. (...) C'est à mon avis, un trop beau spectacle de voir un nègre siéger dans la première assemblée nationale du monde, l'égalité y trouve un trop beau triomphe pour que je n'ai pas dû y sacrifier ma reconnaissance ".

(Cité par L. Chauleau : La vie quotidienne aux Antilles au temps de Victor Schoelcher, Hachette, p. 77).

1 – Quel est le système électoral avant 1848 ?
2 - En laissant Louisy-Mathieu devenir député de la Guadeloupe, Schoelcher veut faire de lui un symbole. Lequel ?
3 - La IIème République introduit plus de démocratie dans les colonies. Quels sont les éléments qui le montrent ?
4 - Ce droit de vote est supprimé sous le second empire. Sous quel régime politique est-il rétabli ?

III · REPUBLIQUE, EMANCIPATION, INSTRUCTION

Un des décrets du 27 avril proclame le droit à l'éducation élémentaire et gratuite.

Document 4 : En 1851, le gouverneur de la Martinique dresse le tableau suivant au ministre

"Les nouveaux libres aspirent toujours à se marier, à constituer légalement leur famille et surtout à la faire jouir du bienfait de l'instruction... Ils n'ont pas encore renoncé à leur ardent désir de voir instruire leurs enfants et l'ouverture d'une école religieuse est l'une des mesures qui leur cause le plus de satisfaction. C'est que l'école est à leurs yeux la porte de la société, le chemin qui doit faire sortir leurs enfants de l'humble condition qu'ils occupent pour les porter aux premiers emplois publics. " (ANSOM, Martinique, C97 d. 850)

1 - D'après ce document, qu'attendent les nouveaux libres du développement de l'école ?
2 - Souligne la phrase qui indique l'objectif des nouveaux libres
3 - Le gouverneur lie mariage, famille et école. Pourquoi ?
4 - L'école a-t-elle répondu aux attentes ? Justifie ta réponse.
T - Decore a-t-ene reported day attentes . Justifie da reporter

IV • L'ASSIMILATION : UN IDEAL A ATTEINDRE

Document 5 : Proclamation de Perrinon du 5 juin 1848

"Cette liberté qui n'a pu s'établir en France que par trois révolutions, la France en un seul jour vous en accorde tous les bienfaits. Plus de lois exceptionnelles. Pour les membres d'une même nation il n'existe qu'un seul droit : le droit commun ".

Document 6 : Extrait du Courrier de la Guadeloupe en 1882. (Cité par L. Chauleau, p. 88)

complète (...), avec l'assimilation, plus besoin d'un ministère spécial des colonies, ce ministère ne saurait se comprendre qu'avec le retour au système opposé, l'autonomie ". 1 - Quelles sont les trois révolutions dont parle Perrinon ? 2 - Qu'attendent les Antillais de l'assimilation d'après ces deux documents ? 3 - Quel est le système opposé à l'assimilation ? 4 - Quand la loi d'assimilation fut-elle votée ? 5 - Quel fut la conséquence immédiate pour les quatre vieilles colonies ? 6 - Qui en fut le rapporteur ? V • LES LIMITES DE L'ABOLITION : L'ESCLAVAGE EST TOUJOURS DANS LES ESPRITS A · LA DIFFICULTE D'ETRE CITOYEN A PART ENTIÈRE EN 1880 Document 7 : La citoyenneté est difficilement reconnue et outrageusement contestée. La Défense Coloniale, février 1882. "Certes, ce préjugé qui vous frappe existe (...) Il a sa source dans l'infériorité de votre race, dans la différence indélébile qui subsiste entre elle et la nôtre (...) Nous tenons à vous dire que vous êtes nés pour l'esclavage et que vos instincts sont ceux de Mars 1882: " Quand à vous, vous n'êtes français que par décret. En vous arguant comme vous le faites d'un décret surprise échappé au gouvernement provisoire de 1848, vous reniez l'Afrique à laquelle vous devez vos origines, vous êtes des renégats africains ".

" Nous soutenons que nos trois colonies sont mûres pour l'assimilation immédiate et

1 - Quelle est la nature du document ?

2 - De quel préjugé s'agit-il ?
3 - Comment qualifier la position du journal vis-à-vis des nouveaux libres ?
4 - De quel décret s'agit-il ? Est-ce un décret surprise ?
5 - De quand datent ces extraits ?
Soit combien d'années après l'abolition ?
6 - Que peux-tu conclure ?
Document 8 : La réponse des libéraux, Le Progrès, 1880
"Nous voulons la réalisation de la liberté, de la moralité, du progrès intellectuel, du travail, de la prospérité (). Nous voulons l'instruction à la portée de tous ; la reconnaissance du droit à toutes les fonctions, sans autre distinction que celle de la capacité et de conduite. Nous voulons enfin l'unité de la population par la fusion des races, sincèrement pratiquée à l'aide de ce symbole humanitaire : Liberté, Egalité, Fraternité ".
1 - Quelle est la nature du document ?
2 - Souligne les mots qui expriment les valeurs auxquelles se réfèrent les auteurs
3 - Quel est le principe qui est revendiqué ?
4 - Souligne la devise citée dans le texte. Quelle est alors la tendance politique de ces hommes ?
5 – Sur quelle loi du XXème siècle va déboucher la revendication exprimée ici ? (cf leçon n°8)

B • EN 1946, LA CITOYENNETE EST TOUJOURS À L'ORDRE DU JOUR

Document 9 : Discours d'Aimé Césaire du 12 mars à la nouvelle Assemblée nationale

" () nous pouvons affirmer () que la tendance de tous les régimes autoritaires qu'a connus la France a été de rejeter la Martinique et la Guadeloupe hors de la communauté nationale et qu'au contraire la tendance de tous les régimes libéraux a été d'arracher à l'arbitraire des décrets pour les admettre au bénéfice des générosités de la loi française (). () Dans l'état actuel des choses, () on se prend à répéter le mot de Diderot : " Avoir des esclaves, ce n'est rien. Ce qui est intolérable, c'est d'avoir des esclaves en les appelant citoyens "
1 - Qui est Aimé Césaire ?
2 - Place les différents régimes politiques français sur la frise : - en bleu, les régimes libéraux - en rouge, les régimes autoritaires I're République (1792-1799), Etat français (1940-1944), Restauration (1815-1830), II République (1848 - 1852 III République (1870-1940), Second Empire (1852-1870), IV République (1944-1958).
1792 1799 1815 1830 1848 1852 1870 1944 1858
3 - Quel est, selon Césaire, la position de ces régimes vis-à-vis des colonies d'après le texte ?
- autoritaires :
- libéraux :
4 - Que revendique alors Aimé Césaire ?
5 – Pourquoi parle-t-il d'esclaves en 1946 ? Que manque-t-il aux populations des colonies ?

A RETENIR

Après l'abolition de l'esclavage en 1848, une nouvelle société se met en place. L'ambition des nouveaux libres est de devenir de véritables citoyens français. Cependant les hommes de progrès se heurtent à la résistance de certains hommes réactionnaires et racistes.

LEÇON 9 COMMÉMORER L'ABOLITION DE L'ESCLAVAGE

I • COMMEMORER
1 - Que signifie le mot " commémorer " ?
2 - Pourquoi les peuples ont-ils besoin de commémorer les événements du passé ?
3 - Cite des exemples de commémorations officielles à partir du calendrier.
4 -Y-a-t-il des lieux symboliques ou des monuments qui sont rattachés à ces commémorations ?
II • LA COMMEMORATION DE L'ABOLITION DE L'ESCLAVAGE ?
1 - Depuis quand commémore-t-on officiellement l'abolition de l'esclavage ?
2 - Recherche les dates de commémorations de l'abolition de l'esclavage :
- en Guadeloupe : - en Martinique : - en France métropolitaine : - en Fran
Pourquoi ces dates sont-elles différentes ?
3 - Comment expliquer l'absence de commémoration en France métropolitaine ?

4 - Que signifie la date choisie en Martinique ? Y-avait-il d'autres possibilités ?

5 - Que peux-	conclure sur les dates officielles ?
III • 1848 -19	8 - 1998 : D'UNE COMMEMORATION A L'AUTRE
Document 1 :	xtrait d'A. Césaire, Victor Schoelcher et l'abolition de l'esclavage, Paris, 194
à l'échelle im vers concentre nement aux le cadavres à la petiqui eurent l'aux L'admirable et Beaucoup mo Comment? Par la bonté ca Par la bonté ca	eprésente <u>Auschwitz</u> et <u>Dachau</u> , <u>Ravensbrück</u> et <u>Mathausen</u> , mais le tousense – celle des siècles, celle des continents – l'Amérique transformée en unionnaire, la tenue rayée imposée à toute une race, la parole donnée souvera apos et à la <u>Schlague</u> , une plainte lugubre sillonnant l'Atlantique, des tas que halte dans le désert ou la forêt, et les petits bourgeois d'Espagne France, de Hollande, innocents <u>Himlers</u> du système, amassant de tout ce et, le capital criminel qui fera d'eux des chefs d'industrie. Qu'on imagine to crachats de l'histoire et toutes les humiliations et tous les sadismes et qu'on le u'on les multiplie et on comprendra que <u>l'Allemagne nazie</u> n'a fait qu'apple Europe ce que l'Europe occidentale a appliqué pendant des siècles aux racedace ou la maladresse de se trouver sur son chemin. que le nègre ait tenu. raient. Les autres tenaient. i fait que toujours l'un fortifia l'autre. gre qui toujours leur présenta, à portée de main, la liberté. la vie, et l'humour nègre qui les rendit supérieurs à leur condition et toujounaîtres ".
- Recherche	signification des mots soulignés. A quoi Césaire compare-t-il la traite et la s quel contexte sommes-nous en 1948 ?

2 – Sur quoi fonde-t-il la résistance et la survie des esclaves ?
Document 2 : Interview de Patrick Chamoiseau dans France Antilles, Hors-série, "L'abolition de l'esclavage" juin 1998, p.69.
() nous sillonnerons le monde pour porter une déclaration qui tend à la reconnaissance de l'esclavage comme crime contre l'humanité. () On s'est dit qu'on pourrait organiser une cérémonie avec toutes les communautés martiniquaises sur un lieu symbolique, un endroit où les esclaves étaient débarqués par exemple ".
1 - Qui est Patrick Chamoiseau ?
2 - Recherche la signification précise de crime contre l'humanité. De quand date cette expression ?
3 – Cette revendication a-t-elle été suivie d'effets ?
4 - Quel est, selon P. Chamoiseau, le sens de cette commémoration ?

Document 3 : Manifeste pour l'avenir, les élèves d'une classe du Lycée de Bellevue, France Antilles, Hors série, juin 1998, p.71.

" Faire de notre passé une exception de l'histoire, grossir le trait exagérément notamment en matière de chiffres, nier le passé esclavagiste d'autres sociétés comme celui des Etats africains côtiers relève plutôt d'une posture qui n'a rien à voir avec une recherche de la vérité historique. Les jeunes ressentent bien qu'une réécriture de l'histoire à des fins non scientifiques ne peut constituer qu'un fardeau écrasant, décourageant, démoralisant, voire paralysant.

Nul n'est besoin de forcer le trait pour nous convaincre que l'esclavage et la déportation de millions d'hommes est un crime haïssable, un crime contre l'Humanité toute entière, contre lequel nous devons avoir une conscience aiguë ".

1 - Quelle est la position de ces jeunes étudiants ?
2 – Avec quoi doit rimer commémoration selon eux ?
3 - Y-a-t-il un lien entre les trois textes (doc. 1, 2 et 3) ?
4 - Fais une recherche sur les différents événements qui ont jalonné l'année de commémora-

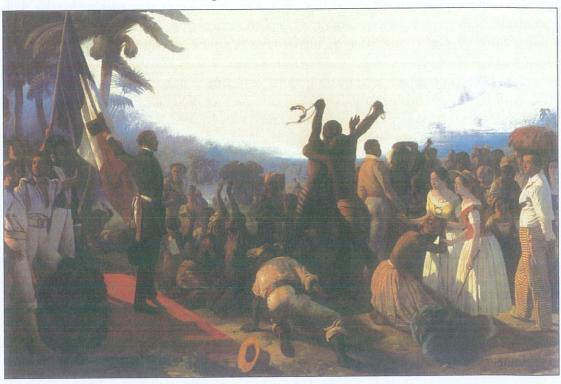
A RETENIR

tion. Choisis-en un et présente-le à tes camarades.

La commémoration de l'abolition de l'esclavage à la Martinique date de 1982. Le 22 mai a été choisi pour mettre en valeur la lutte des esclaves pour la liberté.

LEÇON 10 TRAVAIL DE SYNTHÈSE : ÉTUDE D'UN TABLEAU "L'ABOLITION DE L'ESCLAVAGE EN 1848"

Document 1 : "L'abolition de l'esclavage en 1848 ", F-A. Biard, Musée du Château de Versailles



1-	Que	représente	cette	scène	3	

2	_	Repère	les	principaux	personnages	:
---	---	--------	-----	------------	-------------	---

à gauche:

0	un	groupe	d'hommes	habillés	en	blanc	:	que	montrent-ils	5
---	----	--------	----------	----------	----	-------	---	-----	--------------	---

0	un	homme	qui lèv	re son	chapeau	en	direction	d'un	drapeau	: de	quel	drapeau	s'agit-i	1?
Q)ue	porte-t-	il à la c	eintur	e?									

à droite:

- une femme noire : quelle est son attitude ?
- que font les deux femmes blanches ?

• plusieurs personnages noirs à d	demi-vêtus : quelle est leur position ?
• un couple : que font-ils ? Que	tiennent-ils à la main ? Que symbolisent-ils ?
3 - La symbolique de ce tableau :	
Quelle est la devise symbolisée pa	par le drapeau tricolore ?
Zuene est la devise symbonsee pa	ar ic drapeau tricolore :
Trace les lignes de partage du tab	pleau ; suis la diagonale du drapeau et celle des bras de
'esclave ; elles se rejoignent en ba	as du tableau sur le chapeau.
Trois espaces sont ainsi délimités	s : peux-tu les mettre en relation avec les trois principes de l
levise républicaine ? L'espace cer	ntral est tourné vers l'infini et le soleil levant : pourquoi ?
- Quelle est la conception de l'a	abolition exprimée en 1848 ? Comment la liberté est-elle
arvenue aux colonies? Peux-tu	après cette étude nuancer et compléter cette conception ?
	A contribution of the cont
	and the state of t

QU'AS-TU RETENU ?

AUTERME DE TES RECHERCHES, QU'AS-TU RETENU DE LA PÉRIODE ESCLAVAGISTE ?

METS UNE CROIX DANS LA CASE OU LES CASES QUI TE SEMBLENT CONVENIR

 Comment s'appelait le commerce des esclaves ? Travail au noir Circuit international La traite des Noirs 	
 Qu'évoque pour toi le nom de Gorée ? Une île près du Sénégal Le fond de la baie du Lamentin Le plus haut sommet de Sainte-Lucie 	
3 L'habitation sucrière est composée : - De champs de cannes à sucre - Des lieux d'habitation des esclaves et du maître - Des bâtiments d'exploitation	
 4 Qu'appelait-on un nègre à talents ? - Un esclave spécialisé (charpentier, tonnelier) - Un esclave domestique - Un nègre de jardin 	
 5 Les esclaves se révoltaient : - A cause des mauvais traitements - Parce qu'ils voulaient être libres - Parce qu'ils voulaient retourner dans leur pays 	
 6 Le Code Noir était : - Un serment entre esclaves - Le premier code de la route à la Martinique - Un ensemble de lois sur l'esclavage 	
 7 Delgrès est un Martiniquais qui s'est révolté contre les l'Guadeloupe. Pourquoi ? - Il luttait pour empêcher le retour de l'esclavage - Il voulait devenir le chef de la Guadeloupe - Il voulait chasser les Français 	Français en
 8 En 1804, une colonie française devient la première Répu La Martinique Sainte-Lucie Saint-Domingue devenu Haïti 	blique noire :
 9 1848 est une année importante parce que : - La Martinique devient un département - Les esclaves deviennent libres et citoyens - Les premiers Indiens arrivent à la Martinique 	
 10 Après l'abolition de l'esclavage, les nouveaux libres : Obtiennent des terres et s'établissent à leur compte La plupart continue à travailler sur les terres des colons Ils retournent en Afrique 	

MARTINIQUE (XVIIe-XVIIIe siècles)

1502 : Christophe Colomb arrive en Martinique.

1635 : Richelieu fonde la Compagnie des îles d'Amérique ; d'Esnambuc prend possession officiellement de la Martinique.

1642 : Louis XIII autorise officiellement la traite des nègres et l'esclavage.

1669 : Fondation du Fort-Royal à la Martinique.

1672 - 1678 : Echec de Ruyter devant la Martinique pendant la guerre de Hollande.

1674 : Suppression de la Compagnie des Indes et rattachement des Antilles au domaine royal.

1684 : Interdiction de raffiner le sucre aux Antilles.

1685: Promulgation du Code noir.

1717 : Insurrection des Blancs de la Martinique contre le système de l'Exclusif (Insurrection dite du Gaoulé).

1756 - 1763 : Guerre de Sept Ans : la Martinique est occupée par les Anglais.

1767 : Code de la Martinique édité par Petit de Viévigne.

1784 : Saint-Pierre de la Martinique constitué en port franc par un arrêt du 30 août.

1788 : Création de la Société des Amis des Noirs.

1789 : Arrivée de la nouvelle de la Déclaration des Droits de l'Homme et pétition des esclaves en faveur de l'abolition de l'esclavage.

MARTINIQUE (1789 - 1871)

1791-1792 : Lutte entre les révolutionnaires et les contre-révolutionnaires ;

la Législative accorde l'égalité des droits aux gens de couleur libres.

1791 : Les esclaves du Nord de Saint-Domingue se soulèvent.

Août 1793 : abolition de l'esclavage à Saint-Domingue.

1794 : La Convention abolit l'esclavage dans les colonies françaises mais la Martinique est occupée par les Anglais qui maintiennent le système esclavagiste.

1794 - 1802 : Occupation de la Martinique par les Anglais.

1802 : Traité d'Amiens : la Martinique redevient française ; l'esclavage est rétabli dans les colonies ; les libres de couleur n'ont plus de droits politiques.

1809 : la Martinique est à nouveau occupée par les Anglais jusqu'en 1814.

1811: Insurrection d'esclaves.

1815 -1816: Nouvelle occupation anglaise.

1815 : Abolition de la traite au Congrès de Vienne à l'initiative des Anglais.

1818 - 1819 : série de lois qui assurent l'application de l'abolition de la traite.

1822 : Révolte d'esclaves au Carbet. La traite clandestine se poursuit.

1823 -1824 : Affaire Bissette. Combat des hommes de couleur libres pour l'abolition de l'esclavage et procès de Bissette, Volny et Fabien. Ils sont condamnés aux travaux forcés et à la marque GAL. De nombreux hommes de couleur libres sont déportés.

1827 : Jugement en appel de Bissette, Volny et Fabien. Accusation levée mais interdiction de revenir en Martinique ; de plus en plus de mesures contre les esclaves qui s'évadent.

1828 : Egalité civile et pénale de tous les hommes libres.

1831 : Droits civils pour les libres de couleur, donc accès à la milice.

1831-1832 : Loi améliorant la situation des esclaves avec interdiction des peines de mutilation et suppression de la taxe d'affranchissement.

1833 : Egalité politique pour les libres de couleur qui deviennent électeurs et éligibles.

1836 : Affranchissement de tout esclave arrivant sur le sol métropolitain.

1839 : Définition de l'affranchissement de droit.

1840 : Ordonnance sur l'instruction religieuse et primaire des esclaves, sur le patronage des esclaves. Obligation de contrôler la situation des esclaves sur les habitations par l'Etat.

1842 : Victor Schoelcher revendique l'abolition immédiate de l'esclavage.

1344 : Rapport de Broglie sur l'esclavage : pour la suppression progressive par l'affranchissement des enfants à naître.

1845 : Loi Mackau portant une amélioration substantielle de la condition des esclaves.

1846 - 1847 : Affranchissement des esclaves des habitations domaniales et nombreuses ordonnances améliorant la vie des esclaves (transport d'esclaves hors de la colonie, instruction religieuse et élémentaire, régime disciplinaire, nourriture, établissement de salles de police et de caisse de médicaments, etc ...)

1847 : Abolition du fouet pour les hommes.

1848 : Décret du 4 mars de la Ilè République annonçant la création de la commission chargée de préparer le décret d'abolition de l'esclavage. V. Schoelcher nommé secrétaire d'Etat des colonies et de l'abolition de l'esclavage.

27 avril : Décret d'abolition de l'esclavage.

Avril - Mai : attente fébrile du fameux décret dans la colonie. Tension très vive entre les conservateurs, les abolitionnistes et les esclaves. Nombreuses pétitions.

22 mai : Insurrection d'esclaves à Saint-Pierre. Le gouverneur Rostoland abolit l'esclavage le lendemain avant l'arrivée du décret dans la colonie.

3 juin : Arrivée du décret et du commissaire de la République F-A. Perrinon, homme de couleur.

Juin - Juillet : Campagne électorale et élection de l'Assemblée Constituante au suffrage universel masculin.

1848 - 1849 : Réorganisation de la colonie.

Loi d'indemnité : 1/8e versé sous-forme d'actions pour la création des Banques coloniales.

1854 - 1885: Immigration indienne, chinoise, africaine.

1855 : Règlementation du travail.

1870 : Insurrection du sud à la Martinique.

1871 : Le Conseil général vote le principe de l'école primaire gratuite.

SOURCES IMPRIMEES

ADELAIDE-MERLANDE (J.) - Documents d'histoire antillaise et guyanaise - Èd. Finet - Paris - 1979

DESSALLES (RFR.) - Les Annales du Conseil Souverain de la Martinique - Bergerac - 1786 - réédition l'Harmattan - Paris 1995 - 2 tomes en 2 volumes. Annotations de Bernard VONGLIS.

DESSALLES (P) - La vie d'un colon à la Martinique au XIXe siècle - Èditeur Henri de Frémont - Paris - 1986 - 4 tomes.

LABAT (R.P) - Nouveau voyage aux isles de l'Amérique - réédition Courtinard à Saint-Joseph (Martinique) 1979 - Fac similé de l'édition de 1762 - 4 tomes.

SCHOELCHER (V.) - Des colonies françaises. Abolition immédiate de l'esclavage. Reproduction de l'édition de 1842. Coédition des sociétés d'histoire de la Guadeloupe et de la Martinique - Basse-Terre et Fort-de-France - 1976.

SCHOELCHER (V.) - Histoire de l'esclavage pendant les deux dernières années - Réédition Emile Désormeaux - Fort-de-France - Paris 1973.

SCHOELCHER (V.) - La vérité aux ouvriers et cultivateurs de la Martinique - Pagnerre - Paris - 1849 - 2 tomes - réédition - Èd. du Ponant - Paris 1985.

SCHOELCHER (V.) - Lettre (Explications à propos d'un libellé de M. Bissette) - 1850.

SCHOELCHER (V.) - Protestations des citoyens français nègres et mulâtres contre des accusations calomnieuses - Èd. De Soye - Paris - 1851.

SCHOELCHER (V.) - Esclavage et colonisation - Èd. PUF - Paris 1948

HISTOIRE DE LA COLONISATION:

BOUCHE (D.) - Histoire de la colonisation française, Fayard, Paris, 1991. THOBIE (J.), MEYNIER (G.), COQUERY-VIDROVITCH (C.), AGERON (C.) ET (R.) Histoire de la France coloniale, A. Colin, Paris, 1990.

HISTOIRE DES ANTILLES:

ACHEEN (R.) - L'esclavage dans les colonies françaises d'Amérique, Dossier Pédagogique Audio-Visuel, Sermap/Hatier, Paris, 1984, 2 vol. 1 : La Traite des Noirs et l'Esclavage, 2 : Déclin et effondrement du système esclavagiste.

ADELAIDE-MERLANDE (J.) - Histoire générale des Antilles et des Guyanes : des Précolombiens à nos jours, L'Harmattan/Ed. Caribéennes, 1994.

France-Antilles, Supplément à l'édition du 20 mai 1998 coordonné par Pascal MAR-GUERITTE - 1998

CHAULEAU (L.) - Histoire Antillaise: la Martinique et la Guadeloupe du XVIe à la fin du XIXe siècle éléments d'histoire antillaise - Ed. Désormeaux - Paris - 1973.

CHAULEAU (L.) - La vie quotidienne aux Antilles françaises au temps de Victor Schoelcher - XIXe siècle - Ed. Hachette Littérature - Paris 1979.

CHAULEAU (L.) - Dans les îles du vent La Martinique - Ed. L'Harmattan - Paris - 1993.

COTTIAS (M.) - Mortalité et créolisation sur les habitations martiniquaises du XVIIIe au XIXe siècle in Population - Paris - 1989.

COTTIAS (M.) - Le métissage dans les anciennes colonies françaises Antilles, Caraïbes et Réunion in Population - Paris - 1985.



ELISABETH (L.) - L'abolition de l'esclavage à la Martinique - Société d'histoire de la Martinique - Fort-de-France - 1983 - N° 5.

HAYOT (E.) - Les gens de couleur libres du Fort Royal - Société française d'histoire d'outre-mer - Paris - 1971.

Historial Antillais - ss. dir. de Roland SUVELOR, 6 vol. Ed. Dajani, Pointe-à-Pitre, 1981.

HONOUR (H.) - L'image du noir dans l'art occidental - U.R.F - Paris 1989 - 2 tomes.

L'abolition de l'esclavage en Martinique, Textes réunis et commentés par G. LETI, CRDP des Académies de la Guadeloupe, de la Guyane et de la Martinique, mai 1998.

Les Abolitions de l'esclavage, de L.F Sonthonax à V Schoelcher, 1793-1794-1848, Actes du colloque international tenu à l'Université de Paris VIII les 3, 4 et 5 février 1994, Textes réunis par Marcel DORIGNY, Presses Universitaires de Vincennes et Ed. UNESCO, 1995.

de LEPINE (E.) - Questions à l'Histoire antillaise, Coll. Théses et textes, Désormeaux, Fort-de-France, 1978.

LETI (G.) - Santé et société esclavagiste à la Martinique, (1802-1848), L'Harmattan, 1998.

MEYER (J.) - Esclaves et Négriers, coll. Découvertes Gallimard, Histoire, 1986.

NICOLAS (A.) - Histoire de la Martinique, 3 tomes, l'Harmattan, 1997

PAGO (G.) - Les Femmes et la liquidation du système esclavagiste à la Martinique, (1848-1852), Ed. Ibis Rouge, 1998.

PAME (S.) - Cyrille Bissette (1795-1858), Thèse de troisième cycle, Paris 1-1978. Edité chez Désormeaux, Fort-de-France, 1999

PLUCHON (P) (sous la direction), Histoire des Antilles et de la Guyane, Toulouse, Privat, 1982.

SCHMIDT (N.) - Victor Schoelcher Fayard, 1994.

SCHMIDT (N.) - L'engrenage de la liberté aux Caraïbes au XIXe siècle, Publications de l'Université de Provence, 1995.

TD.C. N° 350, du 30/05/84 : L'esclavage.

TD.C. N° 663, du ler au 15 novembre 1993 : Les abolitions de l'esclavage, la longue marche.

THESEE (E.) - Les Ibos de l'Amélie: destinée d'une cargaison de traite clandestine à la Martinique, 1822-1838, Èd. Caribéennes, 1986.

THESEE (F.) - Le Général Donzelot à la Martinique, Vers la fin de l'Ancien Régime colonial (1818-1826), Ed. Karthala, Paris, 1997.

MISE EN PAGE & IMPRESSION PRESS' PAPIER : 60 40 70

CRÉDIT PHOTOS

Jean POPINCOURT



CONSEIL DE LA CULTURE, DE L'EDUCATION ET DE L'ENVIRONNEMENT de la Martinique

Hôtel de Région - Plateau Roy Cluny Rue Gaston Defferre 97200 FORT-DE-FRANCE

TÉLÉPHONE : 05 96 59 63 00 • TÉLÉCOPIE : 05 96 59 63 21 ISBN N° : 2-9510015-1-7 • МАІ 2000